

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

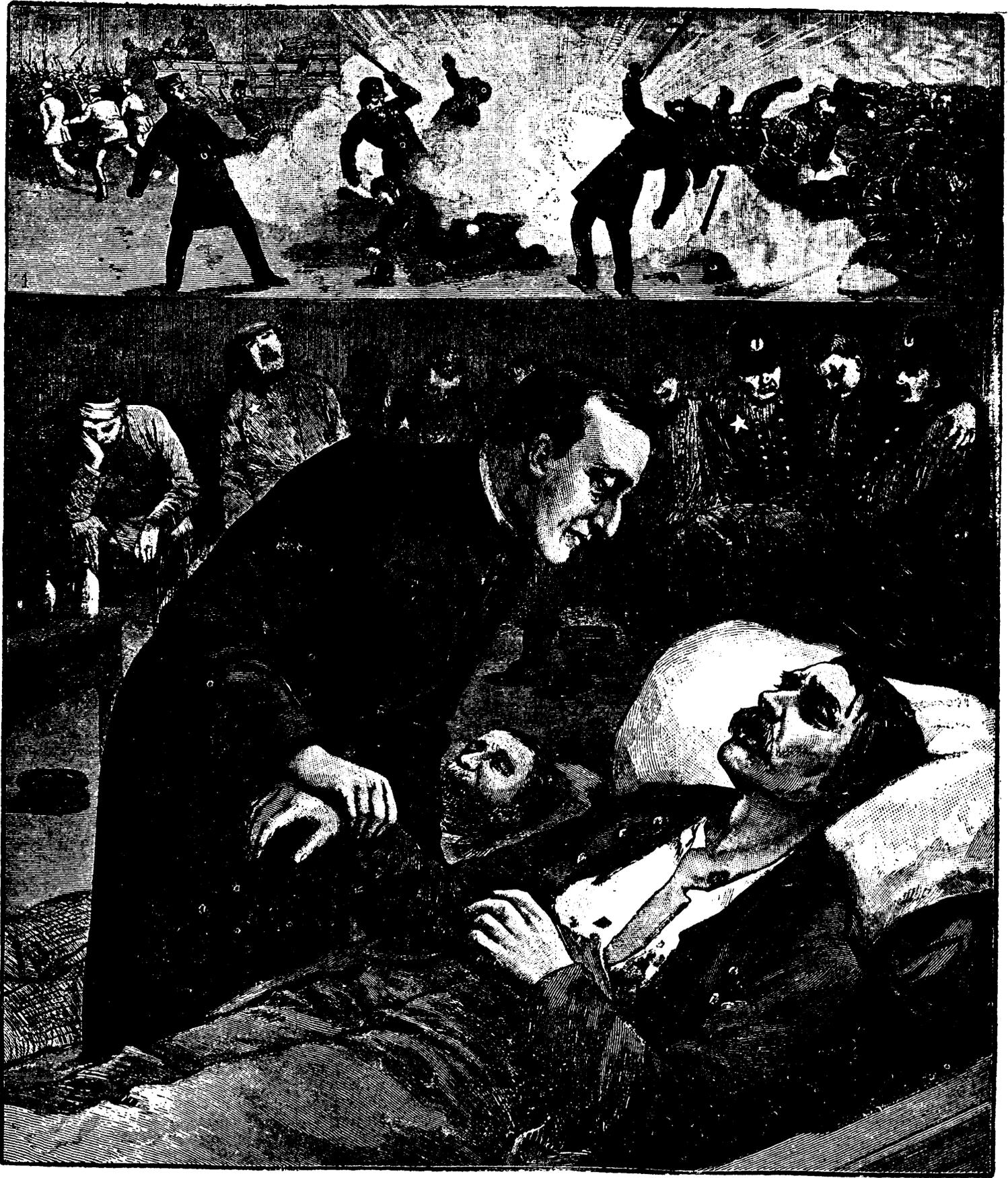
- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

3ème année, No 107 — Samedi, 22 mai 1886
Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal

LE No. 5 CENTS

ABONNEMENTS :
Six mois : \$1.50. — Un an : \$3.00



I. EXPLOSION D'UNE BOMBE LANCÉE PAR UN ANARCHISTE, AU VIEUX MARCHÉ AU FOIN
ILLINOIS.—LES TROUBLES A CHICAGO : SCÈNE DANS LA RUE DES PLAINES — LE POSTE DE POLICE APRÈS L'ÉMEUTE—
LES MORTS ET LES BLESSÉS

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 22 mai 1886

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Poésie : A Mlle Emelie B., par B. de B.—Le sommeil de l'enfant. Les mœurs du tigre (suite).—Fantaisie, par Ninette.—Nos illustrations : Les troubles à Chicago.—Primes du mois d'avril.—Récréations de la famille.—Feuilleton : Les deux Sœurs (suite).—Rébus.

GRAVURES : Les troubles à Chicago : Explosion d'une bombe ; Poste de police après l'émeute ; Voiture de patrouille attaquée par les anarchistes.—Les mœurs du tigre.—Gravure du feuilleton.—Rébus.

Primes mensuelles du " Monde Illustré "

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 PRIMES	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



Je viens de recevoir un exemplaire de l'Histoire de la prison de Montréal, de 1784 à 1886, par le Rév. J. Douglas Borthwick. C'est un livre des plus intéressants, rempli de renseignements, d'anecdotes et de faits qu'on lit avec plaisir et profit.

L'auteur, bien qu'Anglais et protestant, ne montre pas de partialité, il ne blesse aucunement nos croyances, ni notre nationalité, et c'est pourquoi son œuvre est bonne.

Si vous le voulez bien, je vais le feuilleter avec vous, citer quelques notes prises ça et là, qui vous donneront envie de le lire complètement.

La condition des prisonniers de notre époque est des plus agréables, si on la compare à celle qui leur était faite pendant la première partie de notre siècle.

Certains châtiments ont disparu de notre Code criminel, et d'autres ne sont plus employés que dans des cas extraordinaires.

On distinguait parmi les premiers : la *Marque* et le *Pilori*.

La "marque" existe encore, paraît-il, dans l'armée anglaise, pour le crime de désertion. Le 24 avril 1826, J. Bouchard, accusé et convaincu de meurtre, fut condamné à la prison perpétuelle et à être marqué, dans la main avec un fer rouge.

Quand le moment du supplice arriva, on prévint le prisonnier que quand le fer rougi toucherait sa main, il devait répéter trois fois aussi vite que possible : *Vive le roi !* et le fer serait enlevé aussitôt qu'il aurait terminé cette triple exclamation. Si le prisonnier était anglais, il devait dire ces mots dans sa langue, *God save the King*. Mais si vite qu'on put prononcer ces mots, le fer n'en était pas moins entré dans les chairs et avait laissé une trace indélébile.

Quand il s'agissait d'un militaire, on lui marquait sur l'épaule la lettre D, s'il était déserteur et B. C. pour désertion et mauvaise conduite.

. Le *pilori* était un châtiment inhumain qui a disparu en Canada, comme la marque.

C'était une plate-forme, garnie de planches percées de trous, dans lesquels on plaçait la tête et les mains du criminel, le tout était fixé sur un pivot

de manière à tourner. En décembre 1829, F. Fournel, fut condamné à une heure de pilori, pour avoir mis en circulation de la fausse monnaie.

Ce châtiment était infligé sur la place du marché, et plus tard près du monument Nelson.

Le bourreau faisait tourner le pilori et avait un fouet à la main afin de se défendre des voies de faits auxquelles il était exposé, car les Montréalais ne se gênaient guère de lui envoyer des œufs pourris, des pierres et autres projectiles.

Le pilori était une punition très dure et infamante. Le condamné, après avoir été ainsi exposé pendant une heure, était souvent pris de faiblesses, d'évanouissements et plusieurs même succombaient à la souffrance.

. La peine du fouet existe encore, et point n'est besoin de décrire le " chat à neuf queues " avec lequel font connaissance les bandits qui se rendent coupables de certaines offenses révoltantes.

Autrefois, le nombre des coups de fouet était presque invariablement fixé à 39.

Pourquoi 39 ? M. Borthwick nous dit que c'est une vieille coutume, venant de la loi mosaïque, qui fixait ce nombre.

Ce châtiment est maintenant appliqué dans la prison, mais au commencement du siècle, le condamné était attaché à l'un des canons qui se trouvait près de la colonne Nelson, et il était fouetté devant tout le monde.

Le larcin était puni par la peine du pilori, et le patient avait sur la poitrine un écriteau sur lequel on lisait ce mot : " Voleur."

Le vol était très souvent puni de mort ainsi que le sacrilège, le viol, etc.

B. Clément, âgé de treize ans seulement, a été pendu en 1813, pour avoir volé une vache.

C'est à n'y pas croire, et cependant les documents officiels font foi de cette exécution. Pendre un garçon de treize ans !

Le vol de cheval était presque invariablement puni de mort, jusqu'en 1819. A partir de 1820, on vit la clémence royale s'exercer assez fréquemment pour ce genre de délit.

C'est en 1829 que nous voyons pour la dernière fois la peine de mort appliquée pour vol de bestiaux, et le 14 août, trois hommes ont été pendus pour vol d'un bœuf.

Depuis lors, la sentence de mort a été rendue encore plusieurs fois pour vol, mais elle n'a jamais été exécutée.

La dernière condamnation à la peine capitale, pour vol de cheval, a été prononcée en 1861, contre O. Leduc, mais elle a été commuée en cinq ans de pénitencier.

. Nos pères n'étaient pas tendres pour les criminels et les voleurs. Le beau sexe ne semble pas même avoir eu le privilège d'être à l'abri de leur sévérité.

En 1809, on voit que les juges Desrivères, Mondelet et Chaboillez ont condamné Maria Nelson à recevoir trente-neuf coups de fouet, pour mépris de Cour.

Si le Recorder actuel suivait le même principe que ses devanciers, Dieu sait combien de coups de fouet seraient administrés tous les jours !

La plus grande partie de l'ouvrage dont je m'occupe a trait à l'époque des troubles de 1837-38. On y retrouve l'histoire de la rébellion sous un jour tout particulier ; on voit comment on appréciait la révolte à la prison de Montréal ; les documents officiels abondent.

Les prisonniers politiques n'étaient pas mieux, ou peut être même étaient plus mal traités que les voleurs et les assassins.

La nourriture qu'ils recevaient consistait en une livre et demie de pain et un demi gallon d'eau.

Un de ces malheureux et braves patriotes dit en parlant de la prison où il a été détenu : " Une cellule où un homme pouvait à peine se retourner quand il était couché." Et plus loin : " Point de lit ni de paillasse, pas même une couverture."

Aujourd'hui, les hôtes de l'hôtel Payette sont, relativement à cette époque déjà loin de nous, traités comme des enfants gâtés, et peut-être est-ce grâce à cette manière de les soigner que nombre d'entre eux s'empressent de revenir à l'ancien nid, quand ils ont subi leur peine.

Dans le récit de cette période de troubles qui, malgré tout, nous a donné nos libertés, on suit pas à pas, de jour en jour, le procès des citoyens qui ont été compromis dans la révolte.

L'émotion vous gagne en voyant tout ce que ces malheureux ont souffert, et toute cette odeur de prison, de geôliers, de bourreaux et de persécutions, vous prend à la gorge et vous étouffe.

On se sent petit à côté de ces humbles victimes de la tyrannie, qui ont su si bien mourir, sans faiblesse, sans forfanterie, et sont tombés comme des hommes de cœur en criant : " Vive la liberté ! "

Mais cet aperçu suffit, je crois, pour vous faire comprendre l'utilité de ce livre. Je m'arrête.

. En regard du traitement subi par ces braves, il est assez instructif d'opposer les paroles d'un Anglais, premier ministre, l'un des hommes les plus importants de l'empire britannique.

M. Gladstone, dans la reprise de la discussion de la question irlandaise, a rappelé des souvenirs qui nous intéressent au plus haut point, et son discours est, sinon la justification absolue de la révolte de 1837, au moins la réhabilitation de ceux qui sont montés sur l'échafaud.

En parlant de l'autonomie que réclame l'Irlande, et que l'on dit être une menace à l'unité de l'Empire, le chef du cabinet a rappelé qu'on a employé le même argument contre le Canada. Quand on se décida d'accorder le *Home Rule* à cette colonie, le Canada était dans la même disposition vis-à-vis de l'Angleterre que celle attribuée à l'Irlande aujourd'hui.

Toutes les difficultés qui existaient entre le Canada et l'Angleterre ont disparu depuis que les Canadiens ont obtenu le *Home Rule*.

Si les Anglais ont été les vainqueurs militaires, (victoire facile) il ne faut oublier que la difficulté politique a commencé aussitôt après, et que les vainqueurs sont devenus les vaincus.

Il a démontré d'une manière claire, logique, indiscutable, l'analogie qui existe entre le Canada d'autrefois et l'Irlande d'aujourd'hui. Il a prouvé que l'Angleterre n'avait rien perdu en accordant au Canada le droit de se gouverner lui-même, et, en terminant son admirable discours, il a demandé au chef de ses adversaires de faire connaître son plan pour le règlement de la question, s'il croyait qu'il est préférable au *Home Rule*.

Acculé dans ses derniers retranchements, lord Hartington a fait ce que font presque toujours les défenseurs d'une mauvaise cause, il a pris la tangente pour se dérober, et demanda que la discussion fut renvoyée à six mois.

Il semble vraiment que certains hommes veulent forcer les Irlandais à se mettre en révolte ouverte avant de leur accorder ce qu'ils demandent.

L'orangisme, qui guide les adversaires du *Home Rule*, avait déjà prouvé qu'il était méchant, aveugle et rancunier, il vient de démontrer qu'il est bête.

. A ceux qui voudraient soutenir que les Irlandais catholiques n'ont pas le droit de réclamer de réformes, je citerai le cas suivant, qui est tout nouveau, et que nous apporte le télégraphe.

Je résume la chose, mais mes lecteurs pourront eux-mêmes se rendre compte des horreurs qui ont eu lieu.

Lord Kenmare est un grand seigneur qui jette l'argent par les fenêtres, pour satisfaire son goût effréné pour le luxe et autres passions inutiles, sinon nuisibles.

Il y a quelques jours, il assistait aux fêtes de Liverpool, s'amusait, se réjouissait, buvait du champagne, etc, pendant qu'en Irlande, à Headford, dans ses propriétés et par ses ordres, un shérif et des huissiers, accompagnés de près de cent hommes de police, chassaient de leurs tristes taudis une foule de pauvres diables dont tout le crime avait été de ne pouvoir payer le prix des loyers énormes qui leur étaient imposés par ce noble lord, fleur de la noblesse anglaise.

Une famille, composée d'une vieille femme, du père, de la mère et de huit enfants, dont l'aîné n'a pas douze ans, ont été jetés sur le pavé, sans ressources, sans le sou, sans pain et sans abri.

Dans une autre maison gisait une pauvre femme malade, dont on attendait la mort d'un instant à

l'autre. Un médecin, appelé à donner son avis, dit qu'il ne croyait pas qu'elle mourrait de suite, et on la transporta sur le chemin.

Je le répète, je pourrais citer d'autres exemples.

* * * Et vous croyez que des faits de ce genre ne suffisent pas à exaspérer un peuple et pour faire détester cette noblesse dégradée et sans cœur !

Et on viendra dire encore que ces malheureux paysans irlandais, conduits dix fois plus durement que les esclaves ne le sont dans les contrées les plus sauvages de l'Afrique, n'ont pas le droit de relever la tête, de se souvenir qu'ils sont plus hommes et plus nobles que leur seigneur et de le lui prouver d'une manière énergique !

Mais les raisons d'état, mais la politique, mais les questions de races, mais ceci, mais cela... l'ordre qu'il faut respecter ?

Tout s'efface, tout, quand il s'agit de vivre honnêtement et en travaillant et que des obstacles vous empêchent de le faire.

On brise les obstacles, on passe sur le corps de celui qui s'oppose à l'accomplissement de ce devoir imposé à tout homme, de gagner son pain.

Je ne suis pas révolutionnaire, ni vous non plus, sans doute, mais je crois que si on venait vous chasser de cette manière, vous, votre femme et vos enfants, celui qui se rendrait responsable d'un tel acte ferait connaissance avec les bras d'un bon canadien.

* * * Les travaux admirables de M. Pasteur, ont enfin attiré l'attention de nos gouvernants, et c'est avec plaisir que le public a appris qu'on avait décidé, à Québec, d'envoyer à Paris un médecin chargé de la belle mission de demander au Grand Français le secret de sa science.

Le choix du gouvernement a été heureux et intelligent, il est tombé sur un jeune homme instruit, travailleur, énergique, qui veut arriver et qui, pour surcroît de bonheur, n'a pas à se préoccuper des nécessités matérielles de la vie, préoccupations qui, trop souvent, paralysent les efforts qu'on déploie pour se faire un nom.

Le docteur J. A. Rodier, fils de M. C. S. Rodier, riche manufacturier de Montréal, doit partir prochainement pour Paris, où il restera aussi longtemps qu'il sera nécessaire, pour compléter ses études, sous la direction du savant le plus étonnant de notre époque.

C'est un grand honneur pour un jeune homme que d'être admis à être l'élève d'un maître tel que Pasteur, et je ne doute pas qu'il prouve qu'il en est digne.

Donc, succès à M. Rodier.

* * * J'aime les gens qui ont le courage de leur opinion et qui ne se gênent pas pour la dire carrément.

Dans un banquet qui a eu lieu dernièrement à Routhouck, M. Ischarie Stoianoff a proposé le toast suivant, qui a son cachet d'originalité et de franchise indéniabla :

" Messieurs, a-t-il dit, je bois à la santé de ceux qui entretiennent le prince, les ministres, les préfets, les officiers, de ceux qui font vivre les nations. A la santé des contribuables ! "

* * * Lundi dernier, Montréal a été le théâtre d'un drame qui a mis la ville en émoi tout un jour, après quoi on a pensé à d'autre chose.

L'histoire, du reste, n'a rien que de très ordinaire.

Une jeune fille rencontre un jeune homme, beau cavalier, élégant, sans scrupule, digne de son siècle. La langue d'or du séducteur flatte son oreille, elle écoute, elle se laisse bercer par ses douces paroles, cette chanson d'amour qu'elle aspire à chanter elle-même, et puis, un jour—jour noir—elle oublie tout et succombe.

Les fleurs qu'elle avait désirées, les parfums qu'elle voulait respirer, le ciel bleu qui semblait s'entr'ouvrir pour elle, les songes de bonheur, les rêves sans fin, les bonheurs sans mélanges... tout cela est évanoui, disparu, écroulé !...

Elle rêvait le ciel... Elle se réveille dans la boue.

Hier, elle était la vierge respectée, honorée, aimée... Aujourd'hui, elle n'est ni fille, ni femme, ni veuve.

Elle avait un nom qu'elle pouvait porter avec orgueil. Maintenant, c'est la honte, c'est le déshonneur.

* * * Et lui, l'autre, celui qui a flétri cette fleur, qui a souillé cette candeur, qui a sali cette neige, qui a détruit tout ce bonheur, que fait-il ?

Ce qu'il fait, il va rejoindre ses amis, fier d'avoir vaincu cette faiblesse, heureux d'avoir fait un malheur, orgueilleux d'avoir été lâche, leur raconte les détails de la chute de l'ange, il dit les luttes de sa proie, les baisers qu'il a volés, l'aveu qu'il a arraché, le consentement qu'il a surpris, et—se frisant la moustache—murmure : Charmante, en vérité, délicieuse !

C'est la vie !

* * * Elle est donc perdue !

Que lui reste-t-il ? Le fleuve et le ruisseau.

Autrefois, on avait Dieu et le Repentir.

Maintenant, c'est la Seine, la Tamise, l'Hudson ou le Saint-Laurent, qui donnent l'oubli éternel et la mort de l'âme.

Aujourd'hui, si ce moyen répugne, on a le ruisseau du vice dans lequel on se vautre, dans l'espoir que tant de boue finira par faire disparaître la première tache.

Mais la tache reparait toujours.

Parfois, quand les nerfs l'emportent, on prend un revolver et on vise la cause de tout cet effondrement.

Cela arrive un peu partout.

Une balle, et tout est dit.

Si la balle porte, les hommes qui riaient hier de son malheur, mais dont la conscience se réveille de temps à autre, excusent la pauvre fille qui a tué ce bandit, et s'inclinent devant le deuil de cette vengeresse.

Si le coup est manqué, l'homme continue joyeuse vie, et la femme pleure, puis va où je vous ai dit.

C'est une histoire bien vulgaire que celle-là et, vraiment, je ne sais pourquoi je vous l'ai redite.

* * * Vous vous souvenez du général Boulanger que vous avez vu sans doute il y a quelques années, lors de son passage à Montréal, de retour des fêtes de Yorktown.

Vous lirez avec plaisir ces paroles pleines de patriotisme qu'il a adressées dernièrement aux élèves de l'école militaire de Saint-Cyr, avant de les quitter.

" Au revoir, mes chers camarades ; je voudrais rester plus longtemps au milieu de vous, car ce n'est pas sans émotions que je me retrouve dans cette école où j'étais élève il y a trente ans, où j'étais capitaine il y en a vingt, et il me semble que c'est hier que je l'ai quittée pour aller faire la guerre, courir le monde à la suite de ce cher drapeau tricolore, dans les plis duquel se cachent nos rêves d'avenir, de ce drapeau que nous devons chérir d'autant plus qu'il a connu des jours de deuil après tant de jours de gloire. Mais, ces jours de gloire, il les retrouvera, j'en ai plus que jamais la ferme conviction depuis que j'ai pu constater vos sentiments si élevés de patriotisme, depuis que j'ai pu lire, dans vos yeux, la noble devise qui doit guider tout officier vraiment digne du nom de Français : " Tout pour la France ! "

Vous le voyez ; pas un mot de politique, tout pour la France !

Lein Ledem

En ce monde il y a peu de paroles et beaucoup d'échos.

L'homme est toujours fier d'avoir gravé son nom quelque part, fût-ce sur l'écorce d'un arbre, et toujours étonné quand il ne le retrouve plus.

Monter d'une échoppe à un palais, c'est beau et rare, si vous voulez monter de l'erreur à la vérité, c'est plus rare et c'est plus beau.

Les bénédictions d'un père et d'une mère pour un fils reconnaissant sont toujours accompagnées de celles de Dieu.



A Mlle EMELIE B.....

BEAUHARNOIS

Reminiscence

Le printemps renaît et la branche morte
De bourgeons tout verts va se recouvrir,
Et l'air parfumé que la brise apporte
Dans les prés déjà commence à courir.

Adieu ! carnaval et les blanches neiges !
Adieu ! ton manchon et ton frais minois !
Nous ne verrons plus les joyeux cortèges
En robe de buffle affronter les froids.

Mais il est au fond de notre pensée
Un souveur cher et toujours constant,
Et quand reviendra la saison glacée
Nous nous aimerons comme aux jours d'antan.

B... DE B—B—

Mars, 1886.

LE SOMMEIL DE L'ENFANT

DEVANT le berceau où repose un tout petit enfant, notre âme est saisie des plus douces émotions.

Ce front d'ange si calme, si pur, ces yeux aux longs cils baissés, ces joues fraîches comme la rose, ces lèvres vermeilles d'où s'échappe le sourire, tout cela, en effet, n'est-il pas de nature à exciter notre admiration, à provoquer l'attendrissement ?

Le sommeil d'un enfant ! quoi de plus suave, de plus charmant sur la terre et quel spectacle serait plus propre à nous toucher, plus capable de nous faire regretter cet âge heureux où nous ne savions rien encore des tristesses de la vie.

La sérénité de son visage, sa pose pleine de gracieux abandon cultivent le regard et témoignent hautement de sa candeur et de son innocence virginale. Parfois, il tend ses petits bras en avant et pousse des exclamations joyeuses. Cher enfant ! il est heureux dans son sommeil ; sans doute, il pense à sa mère, à tous ceux qu'il aime, et son tendre cœur se dilate.

Peut-être même voit-il dans ses rêves les anges qui veillent à son chevet ; ce sont ses frères, il les reconnaît et leur fait fête à sa manière.

Mais cette joie naïve qui illumine son gracieux visage et l'entoure d'une céleste auréole, n'a-t-elle donc pas une autre cause ? Ah ! est-il besoin de le dire, c'est que le génie du mal ne l'a pas encore frôlé de son aile impure ! Les noirs chagrins n'ont pas assailli son âme ; les passions dévorantes n'ont pas atteint son jeune cœur ! Il ne connaît encore que les agréments de l'existence ; jouer, folâtrer, aimer, caresser, composant uniquement les chaînons d'or de sa radieuse enfance.

Pourquoi donc alors ne jouirait-il pas pleinement de son léger repos ? Pourquoi ne sourirait-il pas au milieu de l'enchantement de ses rêves ?

Ah ! pauvre enfant, fasse le ciel que ton paisible sommeil ne soit jamais troublé par les angoisses et les tortures du remords. Si ce malheur te frappait un jour, oh ! c'est qu'alors tu aurais trempé tes lèvres avides à la coupe empoisonnée du vice, oublié tes devoirs, manqué à tes engagements. Et à partir de cette heure fatale, plus de repos, plus de félicité. Désormais la source du bonheur serait tarie pour toi, et ton ange-gardien, en gémissant, se voilerait la face.

UN CONSEIL PAR SEMAINE

Pour dévisser une vis rouillée. — Pour dévisser une vis rouillée, il suffit de chauffer la tête de cette vis. On fait rougir au feu une petite tige ou une barre de fer plate à son extrémité et on l'applique pendant deux ou trois minutes sur la tête de la vis rouillée ; aussitôt que la vis est échauffée, on peut la retirer avec un tourne-vis aussi facilement que si elle venait d'être mise en place.



ILLINOIS. — LES TROUBLES A CHICAGO : VOITURE DE PATROUILLE DE POLICE ATTAQUÉE PAR 13.000 ANARCHISTES

LES MŒURS DU TIGRE

(Suite)

IV

Le fait suivant s'est passé dans les Nielgherries, dans cette station d'Ootakamund que les Anglais ont transformée en *sanitarium*. Les héros sont mes proches, mes plus proches parents.

En 1869, M. de F..., un Français, depuis longtemps fixé dans l'Inde, abandonna les "hauts" pour se transporter au sud, dans le voisinage de la côte Malabar. Il y venait surveiller une plantation de café, et y menait avec lui toute sa famille, qui comprenait, outre M^{me} de F..., six enfants dont le plus âgé — une fille — avait alors une dizaine d'années. Un frère, plus jeune de deux ans, était le véritable chef de la petite troupe, qui prenait souvent ses ébats dans le voisinage de la maison d'habitation.

J'ai dit plus haut que les monts Nielgherries sont infestés de tigres. M. de F..., malgré ses occupations, ne négligeait pas la chasse ; car le gibier abonde dans ces magnifiques régions. Il y a de superbes occasions pour les beaux coups de fusil, et le *bâgh*, si carnassier qu'il puisse être, n'en laisse pas moins de fort beaux dividendes aux destructeurs humains.

Dans ses excursions, M. de F... visitait les villages hindous et avait l'occasion d'y recueillir des renseignements sur les mœurs et habitudes des terribles voisins que leur avait donnés la nature. Je tiens de lui des assertions absolument précises sur la force prodigieuse du tigre.

En une circonstance, il fut prévenu qu'un de ces animaux avait poussé l'audace jusqu'à pénétrer au cœur même d'un village. Il y avait dévoré plusieurs moutons à la barbe des bergers terrifiés. Ceux-ci n'avaient eu que le temps de se réfugier sur des arbres. Le tigre, en effet, contrairement aux croyances de nombre de gens, diffère entièrement du chat et du jaguar sous ce rapport. *Il ne grimpe pas*. Tout au plus pourrait-il, d'un bond, se placer sur les plus basses branches de quelques gros arbres, comme le *banyantree*.

L'animal reparut à plusieurs reprises, mais en faisant montre d'une extrême prudence, ce qui ne l'empêchait point d'être le plus rusé et le plus adroit voleur que l'on pût imaginer.

Une nuit, il franchit la palissade d'enclos d'un kraal. Cette palissade avait trois mètres de hauteur, ce qui est déjà fort raisonnable. Malheureusement elle n'avait pas partout les mêmes dimensions. Elle s'abaissait même d'un mètre sur l'une de ses faces. Le coquin vit promptement le parti qu'il pouvait tirer de cette inégalité. Il dut se dire, comme le bouc de La Fontaine :

Ce n'est pas tout de boire, il faut sortir d'ici.

Aussi sa résolution fut-elle bientôt prise. La crainte de se laisser surprendre lui fit choisir le moyen le plus court. Il s'empara d'une vache, et, avec cet énorme fardeau, escalada les deux mètres de la muraille. Le fait fut absolument constaté par les traînées de sang laissées avec les marques de griffes sur le bois. On retrouva le cadavre éventré et à moitié dévoré de la pauvre bête à près de deux milles au-delà. Le sang guida les recherches.

Mais, chose singulière, à proportion que les empreintes du fauve se faisaient plus distinctes et plus profondes, l'herbe était de moins en moins foulée. Le tigre n'avait donc pas traîné sa victime pendant ce long parcours. Il l'avait littéralement portée sur ses robustes épaules.

Quelques jours plus tard, le monstre renouvela son exploit en plein jour, devant une dizaine de témoins. Il fut donc impossible de conserver l'ombre d'un doute à cet égard. On put voir le gigantesque félin jeter la vache sur son dos, se barrant à laisser traîner les cornes sur le sol, et bondir sous cette masse pesante avec une légèreté presque égale à celle qu'il aurait déployée dans toute la liberté de ses mouvements.

Toutes les tentatives pour l'attirer dans un piège, pour le surprendre à l'affût demeurèrent infructueuses. On avait affaire à un vieux routier, malin comme un singe, et qui prisait plus l'habileté que la force. "Ce tigre là — me disait M. de F... — avait dû entendre siffler bien des balles à ses oreilles." Il ne se hasardait point, sachant que

et leur inspira du devoir une idée qu'ils n'avaient peut-être pas eue jusque-là.

Soudain un bruit sourd, un grondement rauque s'éleva du milieu des herbes qui bordaient la rive opposée du petit cours d'eau, et les enfants purent voir un tigre gigantesque sortir du feuillage. Il s'avança, la langue rouge et pendante, vers le ruisseau, et y but longuement, avec une évidente volupté. Le vent venait de lui et portait vers les enfants.

Immobiles, cloués par la terreur, ceux-ci n'osaient bouger de leur place. Le monstre ne les avait pas vus. Mais il pouvait les voir d'un instant à l'autre et fondre sur eux. De plus, le jour baissait visiblement et, dans ces régions voisines de l'équateur, le crépuscule est insignifiant. Le soleil tombe d'une seule chute derrière l'horizon et les étoiles lui succèdent sans transition. Certes, le village n'était pas loin, mais il fallait encore qu'il ne fit pas nuit noire pour se guider dans la retraite. Que faire ? A quel parti s'arrêter ?

Ce fut le petit Eugène, dont j'ai parlé, qui, par un acte de virilité bien extraordinaire à cet âge, brusqua la situation et assura le salut de toute la bande. Se plaçant devant ses frères et sœurs, sans hésitation comme sans forfanterie, il leur enjoignit de se retirer un à un, sans bruit, dans la direction du village. Cette tactique réussit. Déjà trois des enfants avaient atteint les premières huttes, quand un faux pas que fit l'un d'eux rompit le silence, en faisant crier les cailloux du chemin.

Le *bâgh* releva la tête, et regarda longuement le groupe enfantin, attachant surtout ses regards sanglants sur le petit héros qui s'était vaillamment dévoué. Il parut mesurer de l'œil la largeur du ruisseau, fit mine d'y descendre ; mais, vaincu par l'horreur instinctive que tous les félins ont de l'eau, il parut réfléchir et se disposa à le franchir d'un bond. Au reste, ce n'était qu'un jeu pour lui, car, je me hâte de le dire, le "seigneur" n'était autre que le voleur de vaches.

Heureusement, Eugène de F..., était doué d'une de ces volontés puissantes qui caractérisent les hommes de grandes ressources. Il ne perdit pas un instant : sentiment de sa position. Une idée lui traversa l'esprit et s'y grava profondément avec l'implacable ténacité des résolutions décisives. Il avait à la main un petit jonc qui lui servait de canne. L'élever à la hauteur de l'épaule, horizontalement, et coucher en joue le tigre fut pour lui l'affaire d'une seconde. Le résultat fut immédiat

et prodigieux. Le monstre, qui s'était tapi dans l'herbe et agitait déjà sa croupe de ce tremblement qui précède l'élan, s'arrêta net, se dressa sur ses pattes, montra son effroyable gueule dans un rictus démesuré et, finalement, disparut dans le feuillage.

Le petit garçon profita de ce répit pour rejoindre en quelques bonds ses devanciers. Le monstre ne leut pas plus tôt vu fuir qu'il franchit le filet d'eau et s'élança à sa poursuite. Mais Eugène, que son heureuse expérience venait d'instruire, se souvint à point de son jonc et de son geste. Une seconde fois, le bâton fut mis en joue et, une seconde fois, le *bâgh*, plus prudent que courageux, s'éclipsa. Ceci permit aux quatre enfants de trouver un abri dans une cabane. L'instant d'après le son du tam-tam, les clameurs des hommes, les aboiements des chiens mirent le tigre définitivement en fuite.

Pendant quelques jours l'animal, se sentant traqué, fit le mort. On finit par croire qu'il avait émigré vers d'autres régions. Il n'en était rien. Un matin, comme quatre des enfants de M. de F..., entraînés par leurs jeux, avaient dépassé la lisière du village, il leur arriva de s'avancer outre mesure sur la berge d'un petit ruisseau aux eaux claires et limpides. Le ruisseau n'avait pas dix mètres de largeur, et son lit, bordé d'herbe fraîche et pavé de cailloux ronds, était de ceux qu'un enfant traverse sans se mouiller plus haut que le genou. Une partie fort animée commença. La gaité atteignit promptement son plus haut période et, les ricochets et les cabrioles aidant, on perdit toute notion de la durée et de l'heure du retour.

Quelque chose se produisit alors qui rappela à nos étourdis l'imprudence qu'ils avaient commise



Le monstre s'arrêta net.—(Page 21, col. 3).

V

Le tigre est-il susceptible d'éducation ? Peut-on l'appivoiser, ainsi que l'on fait du lion ? Il y a des bateleurs qui l'affirment et qui même ont paru en fournir les preuves. Je n'hésite pas à donner là-dessus mon sentiment, ayant eu l'occasion de voir assez de faits concluents sur cette question.

Et d'abord, je me hâte de dire que, pas plus pour le lion que pour le tigre, je n'admets la possibilité d'une règle en matière d'éducation. On a cité les lions du célèbre Théodoros, lesquels vivaient en toute liberté à la cour et jusque sous le trône de ce monarque abyssin. Cet exemple n'est pas probant. Ici encore, je crois qu'on se laisse abuser par le regard paternel et l'allure débonnaire du lion.

Plus volage, plus chat, en quelque sorte, que son frère aîné, le tigre paraît avoir reçu de la nature un caractère moins susceptible d'attachement, moins sociable. Il y a, d'ailleurs, entre les deux races d'animaux ce signe différentiel bien accusé, que le lion est réellement brave, tandis que le tigre ne combat qu'à la dernière extrémité. Il en résulte que, comme chez l'homme, et par un induction fort logique, on conclut, très vraisemblablement, à la franchise du premier et à la fourberie du second.

Eh bien ! malgré toutes les apparences contraires, je crois à la possibilité de priver le tigre. On est bien parvenu à dompter d'autres félins qui peuvent être considérés comme ses cousins germains. On a dressé des léopards et des panthères, et il y a même des hordes du Kurdistan qui possèdent une espèce de léopards qu'ils élèvent pour la chasse à courre, comme le chien et le faucon, et que l'on nomme *guépards*.

Je reviens aux anecdotes. C'est, en effet, par les exemples seuls que l'on peut procéder en ces matières.

En 1846, je fis la connaissance d'un vieil officier anglais qui avait fait toutes les guerres de l'Empire. Il avait alors soixante ans et était major dans l'armée de la compagnie. C'était un hypocondriaque assez misanthrope, et qui, pour compagnie, préférait, cela va sans dire, les bêtes aux hommes. Il vivait entouré de singes, de chiens et de perroquets. Mais l'hôte le plus curieux et le moins rassurant de son logis était un superbe tigre adulte, dont il voulait bien me faire l'histoire.

— Il y a quatre ans — me dit-il — dans une chasse, je tuai, du premier coup de fusil, une tigresse, dans les forêts du Bundelcund. La pauvre bête nourrissait trois petits. Deux d'entre eux étaient déjà des gaillards forts éveillé, dont mes gens s'emparèrent, et qu'ils vendirent à des montreurs d'animaux en cages. Le troisième, beaucoup moins bien venu que ses frères, ne paraissait pas destiné à vivre longtemps. Mû par un sentiment de pitié, j'adoptai l'orphelin, et j'essayai de réparer envers lui le mal que je lui avais fait en égorgeant sa mère.

« Mon tigrillon eut une enfance pénible. Il fallut lui ingurgiter le lait à l'aide de tubes que je lui introduisais dans la gorge, en lui écartant les mâchoires, ou d'éponges imbibées que je lui enfonçais entre les amydales. Ce régime artificiel lui permit d'atteindre son troisième mois. Alors, la vie reprit le dessus, la santé se rétablit en un clin d'œil, et mon pupille devint, en peu de jours, de la dimension d'un chat serval.

« A partir de ce moment, la croissance fut aussi normale que rapide. A un an, il avait la taille que vous lui voyez aujourd'hui. Mais il était maigre, et son poil avait de larges plaques vides. Le régime lacté ne lui convenait pas, apparemment. Je ne m'arrêtai pas aux burlesques théories qui conseillent l'abstention de la viande. Je lui donnai d'abord de la viande grillée. Il la dévora avec satisfaction. Puis, je passai sans transition au régime de la viande crue. Mon élève l'accueillit sans autre enthousiasme. Toutefois, l'effet fut prodigieux, en ce sens que les muscles naquirent à vue d'œil et que la fourrure de l'animal répara ses brèches et devint promptement magnifique. Au reste, son caractère ne varia pas. J'avais donc résolu le problème de l'éducation des tigres. »

Et le vieillard ajouta :

— Vous le voyez, c'est une bête splendide aujourd'hui. Il est si docile et si doux qu'il se laisse mordre par mes chiens et griffer par mes singes sans manifester la moindre humeur. Il me

connaît à fond, et couche toutes les nuits dans ma chambre. Il se pelotonne sur mon tapis et dort du même sommeil que moi. Au reste, son attachement est sincère ; il me suit pas à pas, vient se faire caresser comme un chat, et me regarde avec des yeux dans lesquels je puis lire tous ses sentiments.

Le vieux monomane ne mentait pas. J'ai vu la bête dans la force de l'âge, et je lui rends le même témoignage que son maître. Il était doux comme un mouton, et faisait bon accueil à tout le monde.

Le colonel est mort en 1866, dans sa propriété de Delhi, et les Indiens sont restés persuadés qu'il est mort du chagrin que lui a causé la perte de *baba* (l'enfant) — c'était le nom qu'il avait donné à son tigre — qui l'avait précédé de près d'un an dans la tombe.

Voilà donc un tigre absolument privé, qui a vécu vingt-quatre ans dans la domesticité, sans démentir un seul instant ses heureux commencements. Le vieux misanthrope lui avait fait élever une tombe, sur laquelle un Hindou avait sculpté une statue de Dourgâ-Kâli, la déesse de la mort. Il visitait tous les jours cette tombe.

Mais toutes les expériences ne concluent pas dans le sens de la confiance illimitée. Voici un fait qui semble établir le contraire :

Le docteur Tournier, dont j'ai parlé plus haut avait un ami, qui, lui aussi, avait adopté un jeune tigre. L'animal atteignit sans encombre sa première année. Il demeura humble, soumis et fidèle. Mais au bout de ce temps les instincts sanguinaires du félin se firent jour à la faveur des circonstances suivantes :

Le chasseur, qui partageait sa chambre avec ce terrible pensionnaire, en recevait les caresses avec la plus entière confiance. Le tigre lui léchait les mains et le visage, se frottait à ses jambes et, en un mot, multipliait les signes extérieurs du plus profond dévouement. La vue d'un mouton, d'un veau, d'un lapin même, le laissait indifférent et placide. Il ignorait le goût du sang, et son maître avait eu le tort, grave selon moi, de le dresser un peu comme un animal frugivore.

Or, il advint qu'un jour le chasseur, traversant un fourré épais, s'écorcha profondément la main gauche aux épines. La plaie s'envenima, la main enfla et, après avoir d'abord abondamment coulé, le sang refusa de couler de nouveau. Le blessé prit un moyen héroïque. Il débrida violemment la plaie et tendit sa main malade au tigre. L'animal parut, au premier moment, se faire quelques scrupules de lécher cette chair sanguinolente et bleue. Mais dès que sa rude langue faisant râpe eut déchiré le tissu environnant et, conséquemment agrandi la blessure, dès que la rouge liqueur eut humecté ses lèvres et sa gorge, il se mit à sucer alors avec une sorte de fureur. Le blessé, que cette suction soulageait, ne prit point garde à cette passion nouvelle de son compagnon. Tout-à-coup une forte pression, exercée sur sa main par les dents du tigre, lui fit comprendre que les rôles s'intervertissaient et que, décidément, l'animal devenait agresseur. Il dut même user de beaucoup de circonspection pour se dégager des morsures de la bête. Le tigre ne voulait point lâcher la main, et ce n'était que par un dernier reste de déférence qu'il ne la broyait point entre ses dents, se contentant de la serrer fortement entre ses mâchoires, entre les bourrelets des gencives. Puis, à peine le chasseur eut-il enveloppé de linges la partie blessée, que l'animal, frustré de son droit au plaisir, fit entendre un sourd grondement et se retira dans un angle de la chambre, fixant sur son maître un regard de colère en même temps que de convoitise. Ni appels, ni douces paroles, ni geste affectueux ne parvinrent à le séduire. Chaque fois que le chasseur essayait de se rapprocher de lui, le félin montrait, dans un rauque feulement, toutes ses dents et sa large gueule sanglante.

Force fut donc au chasseur de se rendre à l'évidence, surtout quant il vit le monstre s'aplatir sur sol et le superbe corps rayé s'agiter de ce frémissent continu qui précède l'élan. La situation était critique. La chambre, presque nue, n'ayant d'autre meuble qu'un pliant de canne, n'offrait aucun abri. Et, d'ailleurs quel objet eût pu en ces circonstances briser l'essor de la terrible bête ? Il n'y fallait donc pas songer.

Heureusement, l'homme était doué d'une remarquable somme de sang-froid et d'esprit d'observation. Sans perdre sa présence d'esprit, il se rapprocha insensiblement du lit, près duquel, sur un guéridon, était posé son pistolet tout chargé. Alors, reprenant peu à peu ses appels, il se prit à défaire lentement le bandage qui entourait sa main blessée. Le fauve suivait attentivement du regard. Sitôt que les premières taches de sang apparurent sur le linge, l'animal se redressa, agita la queue, laissa pendre sa langue et fit mine de se rapprocher. C'était tout ce que voulait le chasseur. Il feignit de n'avoir aucune méfiance, et laissa pendre son bras gauche à la portée de la gueule du tigre. Celui-ci, complètement séduit se remit à lécher la plaie ; puis, l'attrait du sang l'emportant, il ferma les dents sur le poignet de son maître. Il n'y avait plus de doutes à conserver. Celui-ci prit de la main droite le pistolet et, profitant du moment où le monstre, qui venait d'ouvrir un instant la gueule, détournait la tête, introduisit le canon dans son oreille et pressa la gâchette. La mort fut instantanée. Le tigre tomba foudroyé sans reculer d'une ligne. Le chasseur l'avait échappé belle.

On peut voir par ces deux faits qu'il n'est guère possible de conclure *a priori*. Je pourrais invoquer beaucoup d'autres souvenirs ; l'exigüité du cadre et la limite que je me suis imposée pour ne point fatiguer le lecteur m'obligent à borner ici mes récits. Je résume donc l'opinion que je me suis faite de la manière suivante :

Le tigre est tout aussi vigoureux que le lion.

Il n'est ni plus ni moins généreux et débonnaire.

A l'heure du danger, il montre autant de courage. Enfin, il ne paraît pas dépourvu d'une certaine sensibilité, qui peut durer à la faveur de circonstances propices et d'un défaut d'excitabilité naturelle.

Toute la différence entre lui et son noble aîné consiste, me paraît-il, dans des apparences plus que dans des réalités. Il est bien vrai que l'on voit beaucoup plus de lions domptés que de tigres ; mais cela vient surtout de ce que le tigre est beaucoup plus rare que le lion dans les ménageries.

Le temps est encore éloigné où le tigre aura disparu, comme son congénère le lion, dont Gérard ne comptait que sept ou huit familles pour toute l'Algérie. Je ne sais si le bien-être matériel de l'homme gagnera beaucoup à cette disparition ; mais, pour ma part, je ne cesserai de regretter ces fauves magnifiques, que la nature n'a point créés sans but, et dont la férocité est moins redoutable pour le genre humain que ses propres colères et ses propres ambitions.

JACQUES DU FLOR.

FIN

FANTAISIE



TOUS les lecteurs et lectrices du MONDE ILLUSTRÉ, salut !

J'arrive d'une heureuse excursion dans un joli petit village, où les abonnés du MONDE ILLUSTRÉ se chiffrent par centaines. On m'y a fait lire, d'une seule haleine, Reine la charmante, la rêveuse Angéline, la philosophe Hermance.

Toute poudreuse encore de mon voyage, je viens vous donner aussi ma note, plus frivole peut-être, moins gracieuse sans doute !

Je ne vous connais pas, ou à peu près. Je désire vous connaître. Voilà ce qui fait que je me paie la prétention de demander à M. le rédacteur un tout petit espace dans sa feuille hospitalière.

Aux plus curieux je me présente : Brune, pas jolie ; assez grande, assez forte, assez robuste ; prête à donner un coup de dents et à recevoir un coup de plume... vous plairai-je ?

On ne s'accorde pas très bien sur le nom que je dois porter. Celui que je reçus au baptême semble éveiller moins la sympathie. Alors, pour vous, lecteurs et lectrices, je veux m'appeler Ninette, — Ninette tout court.

Mes habitudes sont encore celles fournies par le carême, que nous venons de traverser. Pour paraître étrange à quelques-uns, elle n'en sont pas moins inoffensives. Dites-moi, vous en avez passé de ces soirées, longues de ballements et d'ennuis,

après tout le brouhaha du joyeux carême ? Vous en avez passé de ces veillées, femmes, au coin du feu, tricot entre les doigts, romans sur les genoux ; jeunes gens, au cercle, au Richelieu, ailleurs encore, s'amusant à qui mieux ?...

Attendez : moi, je ne tricote pas, je ne lis pas de romans,—je bavarde, je fume la cigarette, je joue aux cartes.

Vous me permettrez bien de ne pas vous sacrifier ces caprices. Que ceux-là que la fumée n'incommoda pas, et que le tapis vert n'effraie pas, s'approchent un peu, nous ferons un bout de causerie.

Oh ! ne baissez pas si vite les yeux, ne détournez pas déjà la tête, n'allez pas me jeter si tôt la pierre !

Ces habitudes semi-masculines, que je vous avoue franchement, ne me font pas très rude : meilleur camarade, et voilà tout.

Je sais toujours ménager une susceptibilité, défendez notre sexe si souvent à tort attaqué, conter fleurette sagement et régler mes sourires. D'ailleurs, quand la silhouette maternelle et grave n'est pas là, l'œil ouvert sur la fillette, votre très humble jaseuse, il y a les grandes sœurs et les beau-frères. Et certes ! je puis vous assurer qu'avec ces personnages d'importance, on ne joue pas, on ne joue pas.

Et, tout compte bien fait, vous verrez vite que je ne suis pas si vilaine que vous me faites l'honneur de le penser.

Allons ! des regards plus bienveillants. Je garde la parole et me sens même disposée à vous faire un bout de confiance.

Parmi ces intimes qui viennent régulièrement faire la partie, il est des visages qui jurent singulièrement auprès de quelques autres. Ceux-là me déplaisent et m'ennuient ; ceux-ci... oh ! il y a surtout un gaillard, haut de six pieds deux pouces, blond—légèrement brun même—portant moustache et vieux garçon, presque grisonnant, qui me plaît davantage, que j'attends avec plaisir, que je manque quand il n'est pas là.

Tenez, c'était l'autre soir. Nous jouions aux cœurs. Il était mon voisin, La fièvre du jeu, gagnant tous les atablés, insensiblement nous nous rapprochions pour se coudoier et s'éloigner aussi indifféremment. Une fois venue, je sentis le feu de la cigarette de mon admiré, tout près, tout près ; si près, que ma joue en rougit. Et savez-vous ce qu'il me dit entre une carte négligemment jetée et une bouffée élégamment lancée ?

Je voue le donne en cent, je vous le donne en mille...

La plus admirable phrase du monde, au milieu de laquelle il eut soin de perdre gracieusement le nom de votre Ninette.

Ma mère, à qui je raconte toutes mes petites affaires intimes, en jeune fille modèle, prétend que la galanterie a été poussée un peu à l'excès... moi je ne trouve pas.

J'ai encore là ce quelque chose unique qui perce à travers ses grands yeux gris ; sa manière de laisser tomber un mot charmant vous remue jusqu'au fond de l'âme, et son sourire... le sourire d'un vieux garçon ! Qui a jamais pu le définir ?... Raffiné à l'excès, il a servi si souvent et à tant de causes différentes...

Mille excuses. Beau-frère bat les cartes d'un air impatient et me regarde sévèrement, je crois.

Je termine par un conseil à toutes les lectrices du MONDE ILLUSTRE disposées en ma faveur :

Jouez aux cœurs, amies, jouez aux cœurs !

Vous ne connaissez pas ce jeu ? Rien de plus facile. C'est tout juste ce qui se passe habituellement dans le monde. Ce sont les malheureux qui ont le plus de cœur qui se font battre et écraser par ceux qui n'en ont pas du tout. Ces derniers sont les gagnants...

NINETTE.

Les églises, à Chicago, sont réparties ainsi qu'il suit : Catholiques, 49 ; Méthodistes, 46 ; Luthériennes, 32 ; Baptistes, 31 ; Presbytériennes, 26 ; Congrégationalistes, 23 ; Episcopales, 17 ; Juives, 14 ; Evangéliques allemandes, 14 ; Episcopales réformées, 9 ; Unitariennes, 4 ; Indépendantes, 4 ; Universalistes, 3 ; Chrétiennes, 3 ; Diverses, 43.



LES TROUBLES A CHICAGO

LA ville-reine de l'Ouest vient de traverser la plus terrible semaine qu'elle ait vue depuis les sanglantes émeutes de 1877.

Dans l'après-midi de mardi, Chicago avait été inondé de placards manuscrits, en anglais et en allemand, conviant "les travailleurs" à se réunir le soir à l'angle de Desplains et de Randolph streets.

"De bons orateurs seront là, disait la circulaire, pour flétrir la dernière atrocité commise hier par la police, le massacre de nos camarades." On se rappelle, en effet, que les abords de l'usine McCormick avaient été la veille le théâtre d'une bagarre, où la police avait dû jouer contre les grévistes du bâton et du revolver.

Le rendez-vous désigné est une sorte de place de 2,900 pieds de long sur 50 de large, formé par l'élargissement de Randolph street, qui court de l'ouest à l'est : Desplains street traverse cette place à 500 pieds de son extrémité nord. Vers 8 heures du soir, 1,400 personnes environ étaient rassemblées. La fleur des anarchistes de la ville, étaient d'abord avec une froideur non déguisée deux discours empreints d'une certaine modération. Tout à coup un vif mouvement de curiosité se produisit ; on se presse autour de la tribune. Aux tièdes vient de succéder Sam Fielding, un anarchiste exalté. L'attente n'est point déçue. Pendant vingt minutes, Fielding lance les plus violents appels à l'émeute et au massacre. Des tonnaires d'applaudissements ponctuent ses phrases furibondes ; la foule s'échauffe et devient menaçante.

C'est à ce moment que le capitaine de police Bonfield, juge qu'il est temps d'intervenir. Courant à la station de police de Desplains street, il en ressort avec 150 policemen ; les hommes avancent sur trois rangs, barrant toute la largeur de la rue ; à leur tête, les capitaines Bonfield et Ward, fendant la foule, arrivent à trois ou quatre mètres de la charrette d'où Fielding continue ses déclamations incendiaires.

"Halte !" s'écrie M. Bonfield. L'orateur s'arrête. "Au nom de la loi et du peuple de l'Illinois, reprend l'officier de police, je vous ordonne de vous taire ; et j'ordonne à cette foule de se disperser."

Les réverbères éclairaient en plein les agents, massés dans le milieu de la rue. D'un groupe dissimulé dans l'ombre, à l'entrée d'un passage obscur s'ouvrant sur Desplains street, en face de la tribune improvisée, part un cri : "Aux armes !" Une traînée lumineuse monte en l'air, décrit une courbe et va s'abattre entre les deux rangs des policemen. Une explosion effrayante retentit ; les hommes du centre des deux rangs tombent comme fauchés par la décharge d'une mitrailleuse. En même temps éclate une fusillade nourrie. Tous les anarchistes ont des revolvers, et font feu sur la police surprise et ébranlée.

Mais les officiers de police font preuve du plus admirable sang-froid ; leurs voix brèves et impérieuses rallient les hommes qui fléchissent, frappés d'un commencement de panique. Les agents se reforment et chargent l'ennemi tête baissée. Déjà la place est presque vide ; les premières détonations ont fait fuir les curieux et les femmes, qui descendent précipitamment Randolph street en poussant des cris d'effroi. Le premier choc des policemen met à leur tour les anarchistes en déroute. Les agents furieux de la mort de leurs camarades, exécutent un feu nourri sur les fuyards. Morts et blessés tombent par douzaine ; les balles, dans ces longues rues droites, font de nombreuses victimes jusqu'à 2 et 300 mètres de distance.

La scène est horrible. Les cris des mourants emplissent l'air, les trottoirs sont couverts de malheureux, les jambes hachées par la bombe et les balles, qui se traînent sur les mains vers la porte la plus voisine. A chaque pharmacie, des blessés, inondés de sang, implorent des secours que les apothicaires, tremblants, leur refusent. Puis, peu à peu, les cris se taisent et le champ de bataille reste désert, funèbrement éclairé par les rares becs de gaz.

La police peut alors compter ses pertes. Quarante-deux agents gisaient sur le carreau ; on les transporte en toute hâte à la station de police de Desplains street, on improvise une ambulance ; les malheureux sont couchés sur des tables, quelques-uns sur le plancher.

Presque tous ont des blessures affreuses, béantes, d'où le sang coule par torrents. Le sol en est bientôt inondé. Des scènes déchirantes se produisent. Les femmes, les mères, les enfants des agents ont entendu l'explosion et la fusillade, ils arrivent affolés, et ce sont des désespoirs navrants quand ils apprennent que celui qu'ils cherchent est à l'agonie.

Enfin, les chirurgiens arrivent. Cinq prêtres catholiques les ont devancés, ont offert les secours de leur ministère aux blessés et administré neuf mourants. Aidés par de nombreuses mains charitables, les médecins sondent les plaies, recousent les blessures, coupent les membres broyés. Les braves agents ont été hachés par les éclats de la bombe. De certaines plaies, les agents retirent des morceaux de zinc énormes, ayant produit d'horribles déchirures. En résumé, deux policemen sont morts ; quatre autres sont mourants ; sur les trente-six restants, plusieurs sont en grand danger.

Ce n'est qu'après avoir relevé leurs camarades que les agents ont songé aux autres. Beaucoup d'anarchistes blessés ont été, d'ailleurs, emportés par leurs amis, et bon nombre de badauds, atteints par les balles ou blessés dans la bousculade, ont pu se réfugier dans les maisons voisines. On ne

saura jamais le nombre de ses victimes. Une quarantaine restaient encore sur le champ de bataille, dont une vingtaine d'anarchistes avérés, presque tous très gravement blessés. Les policemen, en les relevant, ont commencé par les mettre au poste de police, où ils sont restés sans secours, tant que les médecins ont eu à s'occuper des agents blessés. Au matin, on s'est occupé d'eux : l'un d'eux était mort ; les autres sont maintenant à l'hôpital. Ils ont refusé de dire leur domicile ; la plupart sont des Tchèques ou des Scandinaves.

PRIMES DU MOIS D'AVRIL

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—P O Cérat, 966, rue Ste-Catherine ; André Loignon, 24, rue St-Augustin ; Delle Marie-Louise Fournier, 48, rue St-Constant ; Delle Anna Racette, 46, rue St-Christophe ; Z Benoit, 281, rue St-André ; Jean Drolet, 212, rue St-Christophe ; Delle Malvina Lemieux, 41 1/2, rue Barré ; Dame Clovis Lavigne, 2318, rue Notre-Dame ; E Arless, 45, rue St-Constant ; Zéphirin St-Jean, coin des rues St-Catherine et Plessis ; L Comeau (\$100), 81, rue St-Dominique ; L E Rivard, 564 1/2, rue Craig ; Joseph Gélinas, 10, rue Logan ; Léandre Beauvais, 187, rue Murray ; Charles Clément, 144, rue Wolfe ; Dame Ludger Lagrandeur, 26 ruelle Grant ; Charles Dépatie, 284, rue St-Dominique ; J F Daveluy (\$2.00), 177, rue St-Denis ; Johnny Lemieux, 848, rue Ste-Catherine ; Jos Demuy, 1058, rue Ontario ; Dame H Leroux, 28, ruelle Albert ; Paul Monette, 106, rue Ste-Anne ; Albert Desnoyers, 1, rue St-Dominique ; N Morrier, 861, rue Ste-Catherine.

Québec.—Capt Théodore L Bou langer (\$50.00), agent du Canadien et de l'Événement, 21, rue des Prairies ; Arthur Pageau, 113, rue St-V alier ; Joseph Julien, 77, rue Victoria ; Louis Bouffard, 18, rue Victoria ; Richard Ross, 81, rue Artillerie ; Arthur Dugal, 82, rue St-Patrick ; C Dastous, 281, rue St-Joseph ; Charles Vésina, 9, rue Jupiter ; Chs St-Michel, 66, rue de l'Eglise.

St-Lin.—Joseph Masse

Ville St-Henri.—Joseph Charron, 1161, rue St-Antoine ; Magloire Boyer, 106, rue St-Augustin ; Delle Hermina Desrochers, 351, rue St-Henri.

Sherbrooke.—Eugène Codère.

N. B.—Les personnes qui n'ont pas encore réclamé leurs primes voudront bien le faire de suite, car, 30 jours après chaque tirage, aucune prime n'est payée.

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No 189.—CHARADE

On va sur mon Premier pour vider sa querelle,
Et là, de son rival regardant mon Second,
Dans son œil on devine une botte mortelle
Que l'on pare avec aplomb.

Certains esprits diront qu'ils connaissent un livre
Parce qu'ils auront lu simplement mon Entier ;
C'est une erreur, il faut commencer et poursuivre
Du premier mot au dernier.

No 190.—ENIGME

Elle fut exacte et fidèle
A son rendez-vous glorieux ;
Elle eut l'honneur de souffler la chandelle
De son collègue radieux.
Elle escamota la lumière.

Tout fut obscur, tout devint noir.
Chose étonnante ! Il fallut pour y voir,
Lampe, quinquet, lanterne, reverbère.

Quoique un matin, chacun se dit bonsoir,
Chez tous les peuples de la terre.
Tous purent admirer ce ténébreux mystère,
Depuis l'empereur des Chinois
Jusqu'aux plus simples villageois
De nos hameaux du Finistère

SOLUTIONS :

No 185.—En 1670

No 186.—Partie longue, 72 ; partie courte, 64, formant 136 pieds. Car 48 est les 2/3 de la partie la plus longue, comme 48 est les 3/4 de la partie la plus courte.

No 188

BLANCS.

1 F 2e TR

2 D 5e R ou 6e D, échec et mat.

NOIRS

1 R pr C ou R 4e F

ONT DEVINE :

Arthur Barbeau, Elumina Michaud, F Schryburt, Joseph J Guimont, L D Gagnon, A Leclerc, O Jobin, Québec ; Delles Eugénie Cinq-Mars, Emma Cinq-Mars, Ignotus, P Morrier, Montréal ; Conrad, Angélique Meddon, Ottawa ; J E Martin, Lewiston, Me ; Gust, Pont Maskinongé ; Anatole Bienvenu, Belœil Station ; C. A. F. Chambly-Bassin.

GRAVURE-DEVINETTE

La mare aux canards



Où sont donc passés nos canards ?

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

La prophylaxie de la rage est-elle bien fondée ?

DE FRANCE.—N'oubliez pas pour teindre vos robes, bas, jupons, couvertures, etc, etc, de demander chez votre marchand la "teinture Progrès." Elle est supérieure à toutes celles connues jus-qu'à ce jour. Dépôt principal : G. Lefrançois, 1810, rue Notre-Dame, Montréal.

Pour détacher vos vêtements n'employez que l'Eau Chartraine qui ne laisse aucune odeur. Elle est préparée en France où elle a obtenue 16 médailles d'or et 18 diplômes. 40 cents la grande bouteille chez les pharmaciens et marchands. Dépôt principal : G. Lefrançois, 1810, rue Notre-Dame, Montréal.

Enseigne du Gros Chapeau Rouge

C. ROBERT

Chapelier et Manchonnier
61, RUE SAINT-LAURENT

Le plus haut prix est payé pour les peaux crues. Toutes sortes de chapeaux et fourrures réparés à bas prix.

DR F. X. SEERS, L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

NO 387, RUE CRAIG, MONTREAL

VISIBLE A TOUTE HEURE

A L'ENSEIGNE DE LA BOULE VERTE

DAVID LANTHIER

Marchand de hautes nouveautés.

1489, Rue Notre-Dame Centre

Près de la rue Bonsecours, Montréal. — Spécialité pour dames : Cachemire noir. Pour messieurs : Tweed et Coaling.

FRANCEUR & STE-MARIE

Fabricants et importateurs de

CHAPEAUX ET FOURRURES

601, RUE STE-CATHERINE,

2e porte Est de la rue Amherst, Montréal

J. B. D. FRANCEUR E. A. STE-MARIE



X. BOYER

Marchand de Chaussures

No 1406, rue Notre-Dame, Montréal

Réparations et commandes à bon marché et à court délai

GALLERIE PHOTOGRAPHIQUE

L. A. LOISELLE & CIE.,

ARTISTES PHOTOGRAPHES

Coin des rues Ste-Catherine et Saint-André
Montréal

Entrée de la galerie : No 61, rue St-André

DR JOS. G. A. GENDREAU,

CHIRURGIEN-DENTISTE

Le Dr Gendreau, den liste, autrefois de la rue Sainte-Catherine, désire informer sa clientèle qu'il vient de transporter son bureau au No 134 rue Saint Laurent (porte voisine de chez M. le Dr Lachapelle).

MAGASIN DE L'UNION,

No 19, rue Saint-Laurent, 19

Chapeaux de toutes sortes, depuis 25 cents jusqu'à \$3.00.
PULL OVER faits sur commandes à 24 heures d'avis.CAZENEUSE ARCHAMBAULT,
Gérant.

LES PLUS NOUVEAUX ET LES MEILLEURES QUALITES
de Tapis, Prelats, Nets à Rideaux, Damas, Brochés, Rouleaux
ET CHAINES A RIDEAUX
— Seront vendus à PRIX REDUITS au —
SYNDICAT CANADIEN,
DUPUIS, DUPUIS & CIE,
Coin des Rue Sainte-Catherine et Amherst,
A LA BOULE D'OR

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

SOUVENIR

Nos lecteurs savent qu'il n'y a pas de meilleurs souvenirs de famille que le portrait de nos chers défunts.
C'est une seconde mémoire du cœur que l'on met sous les yeux de nos parents et amis.
Nous leur présentons donc aujourd'hui un artiste de grand talent,

MONSIEUR HENRI LARIN,

NO 18, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

LESAGE & AMIOT,

Ingénieurs Civils et Sanitaires,

ARCHITECTES, MESUREURS, EVALUATEURS,
SOLLICITEURS DE PATENTES

ET AGENTS D'IMMEUBLES,

No. 62, Rue Saint-Jacques,

MONTREAL.

RIVET & PICOTTE

Fabricants et importateurs de

CHAPEAUX ET FOURRURES

88—RUE SAINT-LAURENT—88

MONTREAL

CLODOMIR RIVET PIERRE PICOTTE

VICTOR ROY

ARCHITECTE

No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

LE VOLEUR, journal artistique, littéraire d'actualité, 59e année d'existence. Ce journal, essentiellement destiné à la famille, reproduit les meilleurs romans français parmi ceux qui peuvent être lus par tous, des articles d'actualités sur les hommes marquants contemporains, et sur les événements du jour une chronique spirituelle sur les faits de la semaine, et enfin un article de mode pour les mères de famille. Le *Voleur* paraît toutes les semaines, à Paris, 18, rue de l'Antienne-Comédie.

LE MONDE ILLUSTRÉ,

28 ET 30, RUE SAINT-GABRIEL

ABONNEMENTS :

Un an..... \$3.00
Six mois..... 1.50
Quatre mois..... 1.00

PAYABLE D'AVANCE

ANNONCES

PAR LIGNE NONPAREIL :

Première insertion..... 10 cents
Insertions subséquentes..... 5 "
A longs termes..... Conditions spéciales.

Un numéro spécimen envoyé gratis sur demande

THIS PAPER may be found on file at Geo. F. Rowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce St.), where advertising contracts may be made for it IN NEW YORK.



TAPISSERIE

UNE SPÉCIALITÉ

Votre choix dans plus de

1500

PATRONS NOUVEAUX

AUSSI

BORDURES ET DADOS ASSORTIS

TOUJOURS CHEZ

J. G. GRATTON

Coins des rues Wolfe et
Ste-Catherine

FRANK LESLIE'S ILLUSTRATED, journal illustré, publié à New-York, contient 8 pages de texte et 8 pages de gravures, Prix d'abonnement : un an, \$4 ; six mois, \$2. S'adresser aux Nos. 53 et 55, Park Place, New-York Etats-Unis.



Si vous avez besoin de Pipes ou Cannes
ALLEZ CHEZ

A. NATHAN

71, rue St-Laurent et 1916 Notre-Dame

150 grosses de Pipes en Bruyères, avec ambre, depuis 10 cents : 10 000 cannes, depuis 5 cents. Aussi un assortiment complet d'objets de tabacconiste. En gros et en détail. Venez immédiatement profiter du bon marché.

J. M. FORTIER

—DE LA—

Fabrique de Cigares

"CREME DE LA CREME"

Choisit les plus fins tabacs de la Havane, de sa dernière importation, pour fabriquer le

CANVAS BACK

"PETIT BOUQUET,"

LE CIGARE DU JOUR

NOISY BOYS

Est un Cigare de 10 cts vendu pour 5 Cents

A vendre chez tous les marchands de première classe. Essayez-le

Nouvel établissement Canadien-Français

DUPUY & CIE,

Marchands de Graines de Légumes, de Fleurs et de Grains de Semence, Instruments Agricoles de toutes sortes, Arbres Fr fruitiers et Arbres D'ornement, Arbustes, Fraisiers et Vignes acimatés, engrais, etc, etc. En gros et en détail. Commandes par la poste promptement exécutées.

36, Place Jacques-Cartier, Montréal

Il est strictement défendu de lire ceci.

—Moyen efficace de faire fortune.—

La santé vaut mieux que les plus grandes richesses.

Certificat au public —D'après l'expérience directe que nous avons déjà des eaux minérales de Saint-Léon, ces eaux sont d'une utilité incontestable pour les maladies suivantes : Dyspepsie, Constipation, Rhumatisme, Paralysie, maladie du Foie et des Rognons. Elles sont aussi un remède infailible pour détourner la Diphtérie, les Fièvres Typhoïdes et la Picote.

S. LACHAPELLE, M. D.
Rédacteur en chef du Journal d'Hygiène
Et membre du bureau santé de la Province.

E. MASSIOTTE & WERRE,
seuls agents pour Montréal.
217, rue St Elizabeth.

(Téléphone No. 810 A.)

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-propriétaires. Bureau : rue Saint-Gabriel, No 20 Montréal.

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 22 mai 1886

LES
DEUX SŒURS

PREMIÈRE PARTIE—(Suite)

XIII

U bord de la Vrille, Élisée avait dit à Manette :
" Mon cœur a besoin de se dévouer ; j'ai besoin d'aimer un être faible et malheureux. "

En effet, il y avait dans son cœur du dévouement et il aimait dans Manette l'être faible. Nous ne disons plus l'être malheureux : en s'éloignant de Marangue, Manette avait cessé de souffrir.

Mais si, fidèles à la promesse qu'ils s'étaient faite, tout deux se montraient reconnaissants et dévoués, disons que la plus grande somme de reconnaissance et de dévouement était dans le cœur de Manette.

Un jour, Élisée lui avait raconté sa douloureuse histoire. Alors, elle, qui n'était plus malheureuse, comprit combien cet homme au cœur déchiré, si noble, si généreux, si grand, avait besoin d'affection et de tendresse. Elle entreprit la tâche difficile de le consoler, et elle y parvint presque.

Avec cette intuition et cette intelligence du cœur que la femme seule possède, elle avait pour lui de ces attentions, de ces prévenances, de ces câlineries douces et charmantes qu'une jeune mère a pour son enfant qui souffre, qu'elle soulage et dont elle veut arrêter les larmes.

Il l'écoutait, parfois il souriait. Et il sentait que la voix douce et caressante de Manette faisait tomber dans son cœur, goutte à goutte, un baume bienfaisant, réparateur du mal qu'on avait fait.

Plusieurs fois Élysée avait dit à Manette :

— Ma sœur, maintenant que vous êtes riche, si vous prenez un mari ?

— Mon frère, répondait Manette, je ne suis pas riche, puisque tout ce que vous avez gagné vous appartient ; mais quand même vous me donneriez une dot comme à une fille de rajah, je ne prendrai pas un mari.

— Pourquoi ?

— Parce que ce ne serait pas moi qu'on épouserait, mais votre or qu'on voudrait avoir.

— Vous auriez peut-être des enfants, ma sœur, des enfants que nous aimerions.

Alors Manette secouait la tête et se mettait à rire.

— Mais vous ne voyez donc pas comme je suis laide ? reprenait-elle.

— Ma sœur, votre cœur est bon et votre âme est belle.

— Je vous l'accorde, mais cela n'est point tout à fait assez pour le mariage. D'ailleurs, ajoutait-elle d'un ton grave, je suis née avec des idées et des goûts différents de ceux des autres femmes ; j'ignorerais toujours ce sentiment qu'on appelle l'amour.

Il me suffit d'avoir de la tendresse fraternelle, et jamais il n'y aura place dans mon cœur pour une autre affection que celle que j'ai vouée à mon cher protecteur, à mon frère.

Le docteur savait qu'elle parlait avec conviction et il finissait par être convaincu lui-même.

Le temps passait : les jours succédaient aux jours, les années aux années.

Élisée Grandier atteignait la soixantaine.

Depuis trente ans le docteur et Manette étaient dans l'Inde.

Nous savons que M. Grandier était immensément riche ; mais comme il conservait la santé, la vigueur du corps et la même activité, il travaillait toujours.

XIV

Un jour, d'une des villas des environs de Djehnapour, on accourut en toute hâte chercher le docteur Grandier.

Un ami des maîtres de la maison, un Français, lui dit-on, était en danger de mort. Ce malheureux

hôte, et il est le plus ancien et le meilleur ami du père de mon mari.

— J'essayerai, milady, répondit le docteur.

Conduit par la dame anglaise, il monta un escalier et pénétra, au premier étage, sous la véranda ou galerie extérieure qui fait partie des appartements de réception de toutes les riches habitations du Bengale. C'est là que le moribond avait été couché sur des nattes et des coussins.

Le docteur ne perdit pas une seconde ; d'un coup de bistouri il déchira le pantalon et découvrit la plaie, qu'il examina avec attention. Il reconnut que le malheureux, en effet, avait été mordu par un reptile de la plus dangereuse espèce, et que le venin menaçait d'accomplir son œuvre de destruction.

A l'endroit où les deux dents de l'animal avaient pénétré, il fit deux incisions profondes dans lesquelles il versa successivement un nombre de gouttes calculé des acides qu'il avait sur lui. Ensuite, il se fit donner de la charpie, des linges blancs et banda la jambe.

Pendant l'opération, le malade avait entièrement perdu connaissance.

— Docteur, demanda le chef de la famille, avez-vous un peu d'espoir ?

— Je ne sais pas encore dans quelles parties de l'organisme le poison a pu s'infiltrer, conduit par le sang, répondit-il. Les liquides que j'ai versés dans les chairs vives auront pour effet d'arrêter la marche du poison, s'il n'a pas atteint déjà les organes essentiels à la vie, de le ramener même à son point de départ et de le détruire.

— Si dans trois heures ce malheureux a cessé de vivre, vous aurez l'obligance de me faire prévenir ; dans le cas contraire, je reviendrai demain matin ; cette fois ce sera pour achever sa guérison."

Aucun message ne lui parvint dans la nuit.

Le matin, il dit à Manette :

— Allons, j'ai pu encore sauver celui-là ; mais le bonheur est double, car c'est un de nos compatriotes.

Il se disposa à partir pour la ville. Il était presque gai.

Comme il sortait de sa maison, une voiture attelée de deux petits chevaux bengalis s'arrêta devant la porte.

L'Anglais venait lui-même le chercher.

— Docteur, dit-il, vous ne monterez pas votre cheval ce matin ; milady vous envoie sa voiture... ajouta-t-il en souriant. Venez, on vous attend pour vous combler d'actions de grâces. Prévenez votre monde, docteur, car nous vous retiendrons à déjeuner et vous garderons le plus long-

temps possible. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il est sauvé, n'est-ce pas ? Docteur, comme Dieu, vous avez le pouvoir de faire des miracles.

Une demi-heure plus tard, le docteur se trouvait en présence de son malade qu'il trouva même beaucoup mieux qu'il ne l'espérait.

Il enleva les bandelettes, examina les deux plaies avec une vive satisfaction et fit un second et dernier pansement.

— Ainsi, monsieur le docteur, lui dit son nouveau client dans leur langue maternelle, vous croyez que ma vie ne court plus aucun danger ?

— Mon cher compatriote, répondit le docteur, vous êtes guéri.

M. Grandier lui tendit la main.

— Oh ! ce n'est pas assez ! s'écria l'autre d'un ton chaleureux, en ouvrant ses bras.

Ils s'embrassèrent. Tous deux avaient les yeux



D'un bon le docteur se dressa sur ses jambes : " Ma fille existe ! " exclama-t-il — (Voir page 18, col. 2

revenant d'une partie de chasse, avait été mordu à la jambe par un de ces redoutables serpents appelés cobra capello.

— Depuis combien de temps ? demanda le docteur.

— L'accident est arrivé il y a environ trois heures, lui répondit-on.

— C'est grave, dit le docteur en hochant la tête, j'arriverai peut-être trop tard.

Il prit sa trousse, deux ou trois fioles contenant des acides extraits par lui-même de certaines plantes, et partit.

On l'attendait avec une impatience pleine d'anxiété. A l'exception du maître, qui était resté près du malade, toute la famille anglaise vint au-devant de lui avec empressement.

— Docteur, vous le sauverez, lui dit une jeune femme qui pleurait à chaudes larmes ; c'est notre

humides. Car, quand deux êtres humains d'un même pays se rencontrent dans une contrée lointaine, ils pensent toujours à la chère patrie absente.

Comme l'Anglais l'en avait prévenu, on retint le docteur à déjeuner. Ensuite, après avoir pris le thé, on descendit dans les jardins, et on alla s'asseoir sur des bancs de santal rouge couverts de nattes, à l'ombre des tamarins, des bananiers, des tacks et des acajous parmi les branches desquels des plantes grimpantes mêlaient leurs tiges flexibles, leurs fleurs et leur verdure.

Le mourant de la veille, qui pouvait marcher déjà, s'empara du bras du docteur et ils allèrent se placer sous un *ficus indica* ou arbre des baniens d'une dimension énorme, au magnifique feuillage, aux baies couleur d'or, dont des centaines de racines aériennes descendaient de ses rameaux et s'enfonçaient dans le sol, formant aussi autant de tiges nouvelles.

— Mon cher compatriote, dit l'hôte de la villa, j'ai pris votre bras et je vous ai entraîné à quelque distance du reste de la société, parce que je désire causer avec vous.

— Si c'est un plaisir pour vous, répondit le docteur, je le partagerai.

— Vous savez dans quel pitoyable état j'étais hier ?

— Oui, et je peux vous avouer aujourd'hui que je vous ai cru perdu.

— Je ne me rappelle rien de ce qui s'est passé ; je ne voyais et n'attendais plus. Plus tard, longtemps après votre départ, quand je sentis que la vie me revenait, les premières paroles que je prononçai furent pour demander par qui j'avais été soigné.

— On me répondit qu'on avait eu le bonheur de trouver chez lui, à Djhenapour, le plus illustre médecin de la province. On m'apprit en même temps votre qualité de Français et votre nom. Or, ce nom de Grandier, qui est le vôtre, docteur, me frappa.

— Je suis un peu connu au Bengale, répondit le docteur en souriant ; il peut se faire qu'on ait prononcé quelquefois mon nom devant vous.

— Non, ce n'est pas cela. Je suis négociant et armateur au Havre. Depuis vingt ans j'ai fait plusieurs fois le voyage sur un de mes bâtiments ; mais ce n'est point au Bengale, docteur, que j'ai entendu prononcer le nom de Grandier la première fois.

— Le nom de Grandier doit être fort commun en France.

— Je ne dis pas le contraire ; mais c'est précisément d'un médecin, portant le même nom que vous, dont j'ai beaucoup entendu parler autrefois.

— Ah !...

— Docteur, une question, si vous le permettez.

— Plusieurs si vous voulez ; nous verrons bien si je ne peux pas vous répondre.

— Où avez-vous fait vos études ?

— A Paris.

— Est-ce que vous y avez exercé la médecine.

— Oui, pendant quelque temps.

— Dans une des communes hors barrière, à Vaugirard ?

Le docteur tressaillit et regarda fixement son interlocuteur.

— C'est vrai, dit-il. Ainsi, vous m'avez connu autrefois ? Je cherche dans mes souvenirs bien dispersés, il est vrai, mais rien ne me rappelle votre visage.

— Ne cherchez plus, docteur, vous m'avez vu hier pour la première fois.

— Alors, comment savez-vous ?...

— Docteur, vous m'avez autorisé à vous adresser plusieurs questions, et, vous le voyez, j'abuse... Depuis combien de temps êtes-vous dans l'Inde ?

— Trente ans.

— C'est bien cela. C'était pour vous un exil, docteur ; puis-je vous demander encore pourquoi vous vous êtes expatrié ?

— Vous me le demandez, répondit le docteur avec un sourire triste ; seulement je cesse de vous répondre. Il y a des choses endormies qu'il ne faut pas réveiller.

— Docteur, ne croyez pas que c'est une curiosité indiscrette et importune qui me fait parler ; ce n'est pas sans intention que je vous ai adressé toutes ces questions. Docteur, je connais votre histoire ; je

sais que vous avez quitté la France à la suite d'un malheur épouvantable qui vous a frappé.

— Oh ! alors, dit le docteur d'une voix suppliante si vous savez tout, ne dites plus rien, ne dites plus rien !

— Pardonnez-moi si je roue dans votre cœur une plaie qui, ne s'étant pas fermée, est toujours saignante. Oui, je sais tout, et pourtant je ne puis me taire ; quelque chose me dit que je dois parler... Docteur, il s'agit de votre femme et de votre fille.

M. Grandier devint subitement très pâle, et saisit le bras de l'armateur qu'il serra fiévreusement :

— Que m'importe ma femme, dit-il d'une voix frémissante. Il y a longtemps que je ne pense plus à cette infâme ; mais, monsieur, vous avez dit : il s'agit de votre fille ; avez-vous bien prononcé ces mots ?

— Oui.

— Elle est morte, n'est-ce pas ?

— J'ai tout lieu de supposer le contraire.

D'un bond le docteur se dressa sur ses jambes.

— Ma fille existe ! exclama-t-il.

Et retournant vers le ciel son regard rayonnant :

— Dieu de miséricorde, ajouta-t-il, je te remercie !

Il retomba sur le banc. Des larmes jaillirent de ses yeux et il s'empressa de les essuyer.

— Excusez-moi, monsieur, reprit-il ; si vous saviez ce que j'éprouve en ce moment, vous...

Un sanglot lui coupa la parole et il cacha son visage dans ses mains.

Au bout d'un instant il releva la tête ; il s'était rendu maître de son émotion ; sa physionomie avait repris sa gravité ; mais ses yeux étincelaient et son front était irradié de bonheur.

— Maintenant, dit-il, je puis vous écouter. Parlez-moi de ma fille, monsieur que fait-elle ? où est-elle ?

— Je dois vous avouer, docteur, qu'il y a sept ans que je n'ai pas vu mademoiselle Virginie Grandier. C'était alors une gracieuse et belle jeune fille de vingt trois à vingt-quatre ans. Elle était, m'a-t-on dit, à la veille de se marier. Elle vivait avec sa mère dans une petite maison que celle-ci avait achetée ou fait construire dans un village de création récente, qui touche aux fortifications de Paris et qu'on nomme Levallois.

— Levallois ? Je ne connais pas cela. Où se trouve ce village, monsieur ?

— Près de Clichy, entre Courcelles et la Seine, en face d'Asnières.

— Oui, oui, je vois. Puis-je, maintenant, savoir comment vous avez connu ma fille ?

— Je vais vous le dire ; mais je serai forcé de parler de sa mère.

Un changement subit de la physionomie du docteur indiquait une grande souffrance intérieure.

— N'importe, dit-il, j'aurai le courage de vous écouter. C'est de ma fille qu'il s'agit, pour elle je puis tout endurer. Ah ! vous ne savez pas les démarches, les recherches que j'ai faites, tout ce que j'ai fait, tout ce que j'ai mis en œuvre pour la retrouver ! Nul n'a pu seulement dire si elle existait encore ; je la croyais morte... Et elle était là, tout près de Paris. Comme on l'a bien cherchée !...

— Je dois vous dire, docteur, que votre femme avait changé de nom et pris celui de Loubel ; on appelait votre fille mademoiselle de Loubel. J'ignore quelles tentatives vous avez pu faire pour retrouver mademoiselle Grandier depuis que vous êtes dans l'Inde, mais je sais que vous vous êtes livré vous-même à de nombreuses recherches avant de quitter la France pour toujours.

— Quoi ? s'écria le docteur, de plus en plus étonné, vous savez cela aussi ?

— C'est bien simple : pour se soustraire à la punition qu'elle avait méritée, et d'autre part, voulant conserver son enfant, votre femme avait intérêt à connaître toutes vos démarches.

— Je comprends. Est-ce que vous connaissiez ma femme à cette époque ?

— Oui, je l'ai vue au Havre avec sa fille qui commençait à peine à marcher. Elle venait de quitter votre domicile et elle allait s'embarquer pour la Hollande. Mais trois ou quatre ans plus tard, seulement, j'ai appris que, mariée, elle s'était violemment séparée de son mari.

— Vous dites qu'elle se disposait à partir pour la Hollande ?

— Oui.

— Elle emmenait l'enfant ?

— Oui.

— Elle est partie seule avec sa fille ?

— Et une autre personne.

— Je le pensais bien... Vous le connaissiez, et c'est comme cela que vous avez appris...

— Oui. C'était un des plus riches négociants d'Amsterdam, j'étais et je suis resté longtemps encore en relation d'affaires avec lui.

— Il se nomme ?

— Il se nommait Jean Maximer, car il est mort.

— Ah ! il est mort ? C'était un misérable, un lâche !

— Vous vous trompez : Maximer était la probité même ; serviable, bon, généreux.

— Quoi ! s'écria le docteur, l'interrompant avec une certaine violence, vous le défendez !... Qu'il m'ait pris ma femme, je peux encore l'admettre. Mais, en même temps, il s'est fait le ravisseur de mon enfant, il m'a volé ma fille !... Ah ! vous voyez bien que c'était un lâche !

— Maximer n'a pas su tout de suite la vérité ; il avait été trompé par votre femme. Le mal qu'il vous a fait a été peut-être la principale cause de sa mort.

Un sourire de doute effleura les lèvres du docteur.

— Ecoutez-moi, reprit l'armateur, et quand vous m'aurez entendu, vous jugerez :

— Maximer avait voulu se donner le plaisir de passer quinze jours ou un mois à Paris, éloigné du souci des affaires. Il était veuf, il avait quarante-trois ans et trois enfants capables déjà de le secourir. C'est sur une promenade publique, dans le jardin des Tuileries, je crois, qu'il rencontra votre femme la première fois. Elle lui plut. Naturellement, il ignorait qu'elle fût mariée et qu'elle eût un enfant. Ils se rencontrèrent de nouveau quatre ou cinq fois, toujours au jardin des Tuileries, et Maximer devint éperdument épris de la belle promise.

— Il lui dit qu'il était un négociant d'Amsterdam, veuf, c'est-à-dire libre, et ne lui cacha point qu'il possédait une grande fortune. La jeune femme lui avoua alors qu'elle était mariée, mais que son mari, un médecin, que d'ailleurs elle n'aimait pas et n'avait jamais aimé, la laissait manquer de tout, la rendait très malheureuse sous tous les rapports et l'avait même abandonnée pour le moment.

— Oh ! l'infâme ! murmura le docteur entre ses dents serrées.

— Maximer ne vit plus qu'une douce victime dans la jeune femme, continua l'armateur ; entraîné par le charme qu'elle exerçait sur lui, il voulut jouer le rôle de consolateur, en réparant envers elle les ingratitude du sort. Il demanda et obtint l'autorisation de la voir chez elle. Enfin, quand il lui proposa de quitter Paris et de le suivre en Hollande, elle accepta. Ce jour-là elle lui confia qu'elle avait un enfant et témoigna le désir de l'emmener avec elle.

— Je serai le père de votre fille, répondit simplement Maximer.

— C'est quelques jours plus tard, à leur passage au Havre, que j'ai vu madame Grandier et son enfant, comme je vous l'ai dit tout à l'heure. Mais déjà elle se faisait appeler madame de Loubel. Ceci avait été accepté par Maximer.

— Madame de Loubel eut à Amsterdam tout le luxe qu'elle pouvait désirer : un hôtel, des serviteurs, une voiture et plusieurs chevaux à ses ordres. D'un autre côté, Maximer tint la promesse qu'il avait faite pour l'enfant. Il eut pour elle une affection paternelle et, le moment venu, elle fut placée dans la meilleure institution de la ville. J'ai eu l'occasion de la voir souvent, ainsi que sa mère, car mes affaires m'appelaient fréquemment à Amsterdam.

— Continuez, continuez, dit le docteur d'une voix oppressée.

— Peut-être dix ans plus tard, Maximer se trouvant de nouveau à Paris, eut le désir de savoir ce que vous étiez devenu. Avait-il déjà eu des remords ou des regrets trop tardifs ? On lui apprit qu'à la suite du malheur, qu'il connaissait mieux que personne, vous aviez disparu. Mais il fit une découverte qui le frappa au cœur comme un coup de

poignard. Des médecins, vos anciens collègues et d'autres, qui furent vos professeurs, lui parlèrent de vous, de votre caractère et de votre savoir avec les plus grands éloges. Ils ne vous avaient pas oublié, ils vous regrettaient encore, disant que la science avait fait en vous une perte immense.

“Maximer retrouva les concierges de la maison où vous demeuriez, à Vaugirard ; ils s'étaient établis et avaient une petite boutique où ils vendaient des chaussures. Ce fut un nouveau concert de louanges : vous adoriez votre femme et votre enfant, vous étiez le plus doux et le meilleur des hommes. Selon ces braves gens, vous n'aviez pu survivre au coup qui vous avait frappé ; vous vous étiez donné la mort.

“Maximer sortit de là fou de douleur, épouvanté du mal irréparable qu'il avait causé.

“Il ne s'en tint pas là, il voulait tout savoir. Il se rendit chez la nourrice que vous aviez donnée à votre petite Virginie. Il sut par cette femme ce qui s'était passé chez elle, et dans quel horrible désespoir vous étiez tombé en apprenant que votre femme était venue reprendre son enfant. Alors il ne douta plus que, conseillé par votre désespoir, vous n'eussiez mis fin à votre existence.

“J'ai brisé une noble vie, se dit-il amèrement, je suis un misérable ?

“Il s'éloigna de Paris en proie à toutes sortes de sombres pensées et vint me voir au Havre. C'est à peine si je le reconnus, tellement il était changé. En quelques jours il avait vieilli de dix années. Je l'interrogeai affectueusement. Alors il me raconta ce que je viens de vous répéter. Puis d'une voix sourde, avec des larmes dans les yeux, il ajouta :

“Je ne me consolerais jamais ; je quitte la France la mort dans l'âme.

“Il eut le courage ou plutôt la délicatesse excessive de ne rien dire, de ne rien laisser deviner à celle qui lui avait menti. Le mal était fait, et, vous croyant mort, il ne savait pas qu'il pût être en partie réparé.

“Ne pouvant plus estimer la mère, ne l'aimant plus, peut-être, il se mit à adorer l'enfant.”

Le docteur pleurait silencieusement. De grosses gouttes de sueur perlaient sur son front.

“Quatre ans après, Maximer fut emporté à la suite d'une courte maladie, dont le germe avait été le remords qui rongait son cœur comme un cancer. La source du luxe et des folles prodigalités de madame de Loubel était tarie. Chassée par les enfants de Maximer, elle dut quitter Amsterdam et la Hollande, emportant les épaves de sa splendeur passée, environ soixante mille frs. Seulement le défunt n'avait pas oublié mademoiselle Grandier, une clause de son testament la dotait, et une somme de cent mille francs, placée à la Banque royale, devait lui être comptée le lendemain de son mariage.”

Elisée Grandier prit la main du conteur, et lui dit, en la serrant dans la sienne :

—Je pardonne à Jean Maximer !

—Vous devinez le reste, reprit l'armateur ; madame de Loubel se réfugia à Levallois où je l'ai revue ainsi que mademoiselle Grandier, il y a de cela sept ans, comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire. Depuis, et je le regrette aujourd'hui, complètement absorbé par les affaires, j'ai perdu ces dames de vue. J'avais même oublié en parti cette sombre histoire, lorsque votre nom, prononcé devant moi, réveilla subitement tous mes souvenirs.

“Persuadé que vous ignoriez absolument ce qu'étaient devenues votre femme et surtout votre fille, je résolus de vous dire aujourd'hui, docteur, ce que vous venez d'apprendre.”

—Je vous remercie mille fois, monsieur ; je vous ai sauvé la vie, mais vous m'en donnez une autre, à moi, et ma reconnaissance ne me tient pas quitte envers vous. Mais encore un mot, monsieur, un mot sur ma fille. Vous m'avez dit qu'il y a sept ans elle était à la veille de se marier.

—Oui, tout était convenu, et je crois bien me rappeler que le contrat avait été signé quelques jours auparavant.

—Donc, depuis sept ans ma fille est mariée ! Savez-vous le nom de son mari ?

—On a dû me le dire ; malheureusement, je l'ai oublié. Mais je vais reprendre la mer en quelques jours. Mon premier soin en arrivant en France sera de me procurer tous les renseignements de

nature à vous intéresser, et je vous les ferai parvenir immédiatement.

—Combien de jours pensez-vous rester encore dans l'Inde ? demanda le docteur.

—Quinze jours, trois semaines au plus.

—Eh bien, monsieur, si rien ne m'arrête en route, je serai en France avant vous.

XV

Le docteur Grandier rentra chez lui le front radieux, une joie immense, inconnue, débordait de son cœur. Il fallait moins que cela pour provoquer la gaieté de Manette. D'ailleurs, dans son contentement extrême, Elisée l'ayant prise dans ses bras et embrassée avec transport, ce qui arrivait pour la première fois, la pauvre fille se mit à sangloter de bonheur.

Manette n'osait interroger le docteur ; mais elle aurait voulu savoir ce qui le rendait si joyeux et si démonstratif.

Elle fut autrement surprise lorsque M. Grandier, qui paraissait avoir l'or en horreur, l'invita à l'aider à compter le chiffre de sa fortune.

Le compte des pierres fines que contenait la cassette était fait. Manette le plaça sous les yeux du docteur. Le total donnait un chiffre éblouissant : quatre millions.

L'or qui remplissait des sacs entassés dans le coffre-fort fut compté à son tour. L'addition donna un million et demi.

Ce travail fait, Elisée dit à Manette :

—Demain, avec tout notre or, je partirai pour Calcutta.

—Que voulez-vous donc faire ? demanda-t-elle.

—L'or est lourd et gênant pour voyager, répondit-il. Je veux le verser dans les caisses de la Compagnie des Indes, qui me donnera en échange des lettres de crédit sur ses caisses de Londres, lesquelles seront faciles à escompter à Paris.

—Je ne comprends pas bien, fit Manette.

—D'ordinaire, ma sœur, vous êtes plus perspicace, dit-il en souriant.

—Vous voulez donc voyager ?

—Enfin, vous y voilà.

—Et c'est en France que vous allez ?

—Que nous allons, mademoiselle ; car nous partons ensemble.

Manette sauta au cou du docteur ; puis, folle de joie, elle se mit à battre des mains.

Elisée la regardait avec surprise.

—Ma sœur, lui dit-il, je ne me doutais pas que la pensée de revoir prochainement la France vous ferait autant de plaisir.

Elle s'approcha de lui le visage resplendissant de lumière.

—Ce n'est point parce que je vais revoir la France que j'éprouve tant de joie, dit-elle.

—Pourquoi donc ?

—Pourquoi ? Parce que je devine la raison qui nous fait quitter le Bengale : mon frère, ce n'est pas seulement la France que nous allons revoir ; votre fille, n'est pas morte, c'est elle que nous allons retrouver.

Le docteur se sentit ému jusqu'aux larmes, et une seconde fois il embrassa Manette.

—Eh bien oui ! Manette, dit-il, vous ne vous trompez pas ; j'ai appris ce matin que ma fille existait, et c'est elle, cette enfant que j'ai tant pleurée, qui nous rappelle de l'exil.

Manette voulut savoir comment Elisée avait appris cette heureuse nouvelle.

Le docteur n'avait rien à lui cacher ; il lui rapporta exactement ce que lui avait raconté l'armateur havrais.

—Mon frère, dit Manette, quand il eut cessé de parler, vos derniers jours seront heureux ; partons le plus vite possible ; oh ! je voudrais que nous fussions déjà en vue des côtes de France !

Le lendemain, emportant son or monnayé, le docteur Grandier se mit en route pour Calcutta.

Il revint au bout de quatre jours. Manette remarqua aussitôt qu'il n'avait pas sa physionomie habituelle.

Son regard avait un éclat singulier ; il était triste et paraissait préoccupé, inquiet.

Manette lui demanda ce qu'il avait, si quelque chose de fâcheux lui était arrivé. Il répondit, en s'efforçant de sourire, qu'il n'avait rien, que tout allait à merveille. Manette comprit que, pour ne

pas l'effrayer, il lui cachait la vérité. A son tour, elle s'inquiéta.

Elisée se retira dans sa chambre et se mit à écrire, à rédiger des notes, à classer différents papiers qu'il serra dans un portefeuille avec les bons à vue qu'il avait reçus en échange de son or.

Le soir il fut pris d'un violent mal de tête avec un tremblement nerveux très fort. Il ne dit rien encore ; il craignait de se plaindre ; mais deux heures plus tard, se sentant plus mal et connaissant la gravité de sa position, il se décida à appeler Manette. Elle s'empressa d'accourir. Elle lui vit une figure toute décomposée et ne put retenir un cri d'effroi.

—Manette, lui dit-il, je suis perdu... je ne reverrai pas ma fille, hélas ! J'aurais été si heureux !...

—Vous, mourir ! s'écria-t-elle éperdue ; non, non, cela n'est pas vrai !

—Manette, je ne reverrai pas ma fille, vous dis-je... Ah ! après ce que j'ai souffert, Dieu me devait bien cela, pourtant !

—Mais non, reprit-elle avec énergie, c'est impossible, un homme comme vous ne meurt pas ainsi !

—Le plus ignorant comme le plus savant, tout homme est mortel. Le trépas, voilà la véritable égalité. Ma sœur, je ne me fais pas illusion ; l'arrêt fatal est prononcé sur moi. Le mal poursuit son action terrible ; il a la rapidité de la foudre... Manette, la mort est en moi.

—Mon frère, répliqua-t-elle, je ne veux pas que vous désespériez... Vous ne pouvez mourir, vous qui sauvez les autres !

—Je ne peux plus rien contre la mort, Manette ; quand le mal m'a pris, si j'eusse été ici, dans mon laboratoire, je l'aurais vaincu ; mais je quittais Calcutta et deux fois vingt-quatre heures se sont écoulées. Il est trop tard !

—Mon frère, pensez à votre fille ! s'écria Manette.

—Oui, je pense à elle.

—Eh bien, il faut que vous guérissiez ; je veux vous sauver, je le veux !

Il secoua tristement la tête.

—Mon frère, reprit-elle d'un ton superbe et plein d'autorité, oubliez qu'il s'agit de vous, oubliez que vous souffrez, que vous êtes en danger, et dictez-moi votre ordonnance.

—Vous le voulez, ma sœur ?

—Je le veux !

—Pour vous satisfaire, essayons.

Alors il lui indiqua la composition d'un remède et comment elle devait le préparer. Manette suivit scrupuleusement ses instructions, et quand le spécifique fut prêt, elle le lui présenta et il le prit.

Il y eut presque immédiatement un mieux sensible.

Manette ne pouvait cacher sa joie. Mais le docteur lui dit :

—Ma sœur, il ne faut pas vous réjouir si tôt. En ce moment nous combattons le mal, et il s'arrête étonné qu'on ait la témérité de l'attaquer. Je le connais, ce mal implacable, qui tue comme des mouches des milliers d'Hindous. Attendons, attendons encore une heure.

L'heure s'écoula. Le mieux qui s'était fait sentir disparut. Le mal empira.

Alors le docteur dit à Manette :

—Le mal triomphe ; la mort veut sa victime.

Cette fois elle comprit que son beinfaiteur, son ami, son frère bien-aimé, était perdu. Elle tomba à genoux près du lit, joignit les mains et éclata en sanglots.

—Ma sœur, reprit Elisée, il ne faut pas pleurer.

—Tout à l'heure, vous m'avez dit : “Pensez à votre fille.” Je vous ai répondu : “J'y pense.” Manette, parlons de ma fille. Mes heures sont comptées maintenant ; bientôt ma langue sera inerte et glacée. Ne perdons pas une minute. Ma sœur, m'écoutez-vous ?

Manette se releva, essuya ses larmes et répondit :

—Je vous écoute ; vous pouvez parler, mon frère.

—Manette, ce que vous allez entendre ce sont mes dernières volontés ; me promettez-vous de les accomplir ?

—Qu'elles qu'elles soient, mon frère, je le jure !

—Manette, plus heureuse que moi, vous reverrez la France. Aussitôt que je ne serai plus, — ce sera demain, — vous quitterez Djhenapur, et vous irez à Calcutta pour prendre passage sur le premier

bâtiment de la Compagnie qui fera voile pour l'Europe.

— Vous emporterez avec vous le portefeuille qui est là, sur cette table, et la cassette aux pierres précieuses, dont, mieux que moi, vous connaissez la valeur.

— Vous trouverez dans ce portefeuille, avec des lettres de change, un certain nombre de notes qui pourront vous être utiles, des papiers divers, et une lettre que j'ai écrite ce soir à ma fille chérie, lorsque j'ai senti que je ne devais plus penser à la revoir.

— Hélas ! j'aurais voulu consigner dans un mémoire les résultats de mes recherches et de mes travaux dans l'Inde, afin de les offrir à l'Académie de médecine de Paris. La mort me prend trop tôt, le fruit de mon patient labeur est perdu pour la science.

— Manette, continua-t-il, dès que vous serez arrivée en France, vous vous rendrez à Paris. Une note, que vous trouverez dans le portefeuille, vous dira ce que vous devrez faire alors. Si ma fille, qui est mariée, et mère peut-être, n'habite plus au village Levallois, on vous fera connaître le lieu de sa résidence.

— Quand vous serez devant elle, vous lui remettrez la lettre que j'ai écrite pour elle et vous lui direz : — Je vous apporte la bénédiction du docteur Elisée Grandier, votre père, qui est mort dans l'Inde entre mes bras, et qui, du haut du ciel où il est maintenant, veille sur vous !

— Vous ne lui parlerez ni de sa mère, ni du passé, pourtant, vous ne lui laisserez pas ignorer combien je l'aimais. Sans lui dire pourquoi, vous lui apprendrez que c'est pour elle que j'ai souffert.

— Après cela, vous partagerez avec elle la somme que vous auront donnée les lettres de change et aussi les pierres précieuses de la cassette.

— Pourquoi ce partage, mon frère ?

— Parce qu'il y a votre part, Manette.

— Non, répliqua-t-elle vivement, tout appartient à votre fille.

— Manette, votre frère ne l'entend pas ainsi : vous avez été mon associée ; la moitié de ce que nous avons gagné est à vous... Vous prendrez votre part, je l'exige, je le veux...

— L'autre moitié est pour ma fille, vous entendez, Manette, pour ma fille, ma fille seule... Rien pour sa mère, rien... je ne connais pas cette femme.

— Quand vous aurez fait le partage, Manette, vous embrasserez pour moi Virginie Grandier et vous lui direz de donner de temps à autre un souvenir, et, s'il se peut, une larme à la mémoire de son père.

— Manette, j'ai tout dit ; n'oubliez rien. Maintenant, je regarde le ciel et je me prépare au grand sommeil !

Manette retomba sur ses genoux et, son visage dans ses mains, se remit à pleurer.

Un instant plus tard, Elisée ne pouvait plus parler. Mais son regard, expressif encore, semblait dire à Manette :

— N'oubliez rien des choses que je vous ai recommandées de faire.

Au milieu de la nuit, il exhala son dernier soupir.

Le soir du même jour, Manette lui rendit les derniers devoirs.

Ensuite, ayant caché le portefeuille dans sa poitrine, et mis sous son bras la précieuse cassette, elle ferma la porte de la maison et prit place dans la voiture qui allait la conduire à Calcutta. Elle emportait encore avec elle une caisse remplie de fioles contenant des remèdes souverains et divers autres produits chimiques, dont elle connaissait l'emploi.

XVI

Manette fit la traversée de Calcutta en Angleterre, s'embarqua ensuite pour la France et arriva au Havre. De là, une invention nouvelle, — le chemin de fer, — dont elle avait entendu parler, mais qu'elle ne connaissait pas encore, la transporta en quelques heures au centre de Paris. Elle se fit conduire dans un hôtel meublé, où elle loua une chambre pour un mois.

Pour les gens de l'hôtel, comme pour tous ceux qui la voyaient, Manette était un objet d'étonnement et de curiosité. En effet, il était impossible de ne pas être frappé par ses allures bizarres, son teint bronzé, son regard plein d'éclat et sa laideur

étrange. Ensuite, elle portait encore le costume de femmes de la classe moyenne du peuple hindou. Elle parlait très correctement le français et l'anglais et parfaitement aussi la langue des adorateurs du Dieu révélé par Manou qui est, comme notre Dieu catholique, une mystérieuse trinité : Brahma, Vischnou et Siva.

Manette n'avait pas besoin de consulter ses notes ; pendant la traversée, elle les avait apprises par cœur.

Ayant sous son bras sa cassette, qui ne la quittait jamais, et dans sa poitrine contre son cœur, le portefeuille du docteur Grandier, elle se rendit chez le baron de Rothschild, le premier banquier de l'univers.

A la personne qui la reçut, elle présenta une lettre.

Après avoir lu, la personne lui dit :

— Nous sommes avisés que nous aurons à payer cette somme à présentation des lettres de la Compagnie des Indes ; vous pouvez passer à la caisse.

— Je ne toucherai pas aujourd'hui, répondit Manette ; je reviendrai dans quelques jours.

— La maison est à vos ordres.

Manette s'inclina devant le personnage, qui lui rendit son salut, et se retira.

Suivant en tout les instructions écrites du docteur, Manette avait fait louer une voiture, qui était entièrement à ses ordres. En rentrant à son hôtel, elle commanda sa voiture pour le lendemain matin, neuf heures.

Le cocher fut exact à l'heure, mais déjà Manette l'attendait.

— Vous allez me conduire, lui dit-elle, au village Levallois.

— Passé la porte de Courcelles, répondit le cocher, nous y serons bientôt.

Il toucha le flanc de son cheval de la mèche du fouet, la voiture partit.

Nous allons dire ce qui s'était passé à Levallois depuis la visite que l'armateur du Havre avait faite à madame Grandier, se faisant appeler madame de Loubel. C'est ce qu'une vieille femme, qui tenait une petite boutique de fruiterie, raconta à Manette Biron en ces termes :

— J'ai bien connu madame de Loubel et aussi sa demoiselle, qui était jolie et tout à fait charmante. C'est chez moi que leur domestique achetait ses fruits et ses légumes. On disait ici que madame de Loubel avait été très riche, mais que des malheurs qu'on ne connaissait pas, l'avait presque ruinée. Toutefois, elle possédait une maison assez gentille, celle que vous pouvez apercevoir d'ici, derrière ces marronniers et avec sa maison une rente suffisante pour vivre convenablement avec sa fille et une domestique.

— Un jour, on apprit que mademoiselle Virginie se mariait. On sut en même temps, parce que cela fut répété par je ne sais qui, que le véritable nom de madame de Loubel était Grandier, et qu'on devait la considérer comme veuve, son mari ayant disparu et n'ayant plus donné signe de vie depuis je ne sais combien d'années.

— Tout cela fit beaucoup causer à l'époque.

— Mademoiselle Virginie avait épousé un jeune homme qui paraissait fort bien et de bonne famille. Il avait trente ans et se nommait Alfred Vermont. Il travaillait, paraît-il, chez un agent de change et faisait des affaires à la Bourse. On disait à Levallois qu'il gagnait de l'argent gros comme lui. Cela devait être, car on vit tout de suite une grande aisance entrer dans la maison de madame de Loubel. Je dois vous dire que madame Vermont n'avait pas voulu quitter sa mère. Donc, M. Vermont vivait avec sa belle mère ; il fit élever la maison d'un étage et bâtit à côté, sur une partie du jardin, des écuries et remises. M. Vermont eut alors son cheval et sa voiture.

— Dix ou onze mois après le mariage, madame Vermont mit au monde un enfant, c'était un petit garçon. Je l'ai vu bien souvent, et je me rappelle encore sa délicieuse petite figure d'ange, fraîche et rose ; il était adorable, ce bébé, et gentil à croquer.

— L'année suivante, madame de Loubel, ou plutôt madame Grandier mourut. C'était le premier malheur. Les autres n'allèrent pas tarder à arriver. M. Vermont menait toujours la vie à grandes guides, comme on dit.

— Un beau jour, — il y a de cela quatre ans, M.

Vermont disparut tout à coup, comme autrefois avait disparu le père de sa femme.

— L'événement fit grand bruit et je n'ai pas besoin de vous dire qu'ici, à Levallois, on plaignait beaucoup la jeune femme et son bel enfant. On disait que M. Vermont avait fait des pertes énormes à la Bourse et qu'il n'avait pas voulu survivre à sa ruine. Les uns prétendaient qu'il s'était brûlé la cervelle ; les autres, au contraire, affirmaient qu'il s'était enfui en Amérique, emportant de fortes sommes que des petits capitalistes lui avaient bénévolement confiées pour faire des opérations d'agiotage. Agiotage, j'ai retenu ce mot, mais j'avoue que je ne sais pas du tout ce qu'il signifie.

— Ni moi non plus, dit Manette, qui écoutait en proie à une angoisse inexprimable.

— Enfin continua la vieille fruitière, l'un disait blanc et l'autre noir. La vérité est que M. Vermont avait disparu ; pour lors, ceci ou cela pouvait être vrai ; mais personne ne sut jamais le fin mot de l'affaire. Et je puis vous assurer que madame Vermont était à ce sujet dans l'ignorance comme tout le monde.

— Qu'il les eût perdues à la Bourse ou emportées avec lui je ne sais où, M. Vermont avait fait tort à bien des gens de sommes relativement considérables. Elles portèrent plainte au parquet et, qu'il fût mort ou en fuite, M. Vermont fut condamné en police correctionnelle à deux ans de prison. A mon avis, pour avoir abandonné sa femme et son enfant, il n'avait pas volé sa condamnation ; je trouve même que les juges ont été bien doux.

— Malheureusement, il avait encore d'autres créanciers : des fournisseurs, des prêteurs d'argent, que sais-je ! Ceux-ci ne voulurent rien perdre, et ils retombèrent sur madame Vermont, qui avait eu la faiblesse de signer un papier, lequel rendait son mari maître de tout ce qu'elle possédait. La maison avec ce qu'elle contenait fut saisie ; la pauvre jeune femme livra aux huissiers jusqu'à ses bijoux et ses robes. Tout fut vendu.

— Trois jours auparavant, après avoir congédié sa bonne, en lui payant ce qu'elle lui devait, madame Vermont était sortie de sa maison emportant son enfant dans ses bras.

— Et le soir, assise à la place où vous êtes, sa bonne me disait en pleurant :

— Ma pauvre maîtresse est partie sans vouloir emporter son linge ; elle n'a sur elle que son vêtement le plus modeste et trois ou quatre billets de cents francs.

— Voilà, madame, continua la fruitière, comment madame Vermont a quitté Levallois. Depuis, on n'a plus entendu parler ni d'elle, ni de son enfant. Abandonnée, ruinée et malheureuse par son mari, qu'est-elle devenue ? Personne ici ne le sait. Pauvre femme ! où est-elle allée ?

— Oui, pauvre femme ! murmura Manette d'une voix brisée.

Et tout bas elle ajouta :

— Pauvre âme du mort de Djhenapour, comme tu dois souffrir !

Elle essuya ses yeux mouillés de larmes et dit à la femme :

— J'ai encore quelque chose à vous demander, dites-moi le prénom de l'enfant de madame Vermont.

— Oh ! je ne l'ai pas oublié, répondit la fruitière, c'est Maurice.

— Merci, fit Manette.

Et tirant de sa poche une pièce d'or, une belle livre sterling d'Angleterre, elle la mit dans la main de la femme en disant :

— Ceci est pour vous dédommager du temps que vous avez perdu avec moi.

Il y avait dans ses instructions qu'elle devait payer généreusement tout service qui lui serait rendu.

Elle sortit de la boutique la tête baissée, l'œil sombre et le cœur désolé.

En revenant à Paris, elle réfléchit à ce qu'elle devait faire ; car le docteur Grandier n'avait pas prévu l'obstacle qui venait de se dresser devant elle.

La suite au prochain numéro

Vous avez le hoquet ? remplissez à demi un verre d'eau, plongez-y la lame d'un couteau et buvez en tenant d'une main la lame dans le verre. Le hoquet disparaît.